

FBS

Always
by your side

Accord FBS

FBS Markets Inc

2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize

Accord FBS

Le présent accord FBS comprend les conditions générales de toutes les dispositions de la Société en matière de services dans le domaine des marchés financiers et des outils financiers, qu'ils soient présentés ou non sur le marché organisé. L'accord FBS est proposé par FBS Markets Inc. ; N° d'enregistrement 000001317. Les activités de FBS Markets Inc. sont réglementées par FSC, licence FSC/000102/460 ; Adresse : 2118, Guava Street, Belize Belama Phase 1, Belize. Les transactions de paiement sont gérées par HDC Technologies Ltd. ; Numéro d'enregistrement HE 370778; Adresse : Arch. Makariou III & Vyronos, P. Lordos Center, Block B, Office 203

Les accords suivants font partie intégrante de l'accord FBS :

1. [Accord Client](#)
2. [Accord de Partenariat](#)
3. [Politique de partenariat à plusieurs niveaux](#)
4. [Termes communs et définitions](#)
5. Tout autre document applicable mentionné dans les présents accords ou dans la section "Informations" du site web de la Société ainsi que dans l'espace personnel.

Le Client de la Société doit lire attentivement le présent accord FBS car il régit les conditions des opérations de trading et hors-trading du Client, ainsi que toutes les relations entre le Client et la Société en général. En fournissant ses données afin de s'enregistrer sur le site web ou sur l'application mobile, et en créant un espace personnel sur le site web de la Société, le Client confirme et assure qu'il a bien pris connaissance de toutes les dispositions du présent accord FBS, qu'il comprend leurs significations et qu'ils les acceptent sans réserve, et il en est de même pour tous les accords, politiques et documents de la Société auxquels il est fait référence dans le présent texte. Les règles et principes régissant l'utilisation et la protection des données à caractère personnel du Client sont régis par la politique de confidentialité de la Société.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord Client

1. Objet de l'accord

1.1. Cet accord définit les termes et conditions de la fourniture des services de la Société. La Société fournit au Client les services suivants : exécution d'opérations sur les marchés financiers, exécution de transactions avec des outils financiers présentés ou non sur le marché organisé. Le présent accord établit également l'ordre de paiement entre les parties, en rapport avec la fourniture des services susmentionnée. En acceptant cet accord, le Client garantit ce qui suit :

1.1.1. Si le Client est une personne privée, il/elle doit être une personne morale majeure. Dans le cas où le Client est une personne morale, il doit pouvoir jouir de sa pleine capacité juridique et personne d'autre que le Client n'a de droits de demande ni d'obligation en ce qui concerne les transactions effectuées sur le compte de trading du Client.

1.1.2. Toutes les transactions effectuées sur le compte de trading du Client sont effectuées conformément au présent accord

1.1.3. En cas de changement ou de modification de ses données personnelles ou d'expiration de ses documents d'identification personnels, le Client est tenu dans un délai de 3 jours ouvrables d'informer la Société de ces changements ou de cette expiration. La notification doit être envoyée par le biais d'un courrier électronique incluant le nom et le prénom du Client, son/ses numéro(s) de compte(s), son numéro de téléphone, ainsi qu'une photo de son passeport ou de sa pièce d'identité en cours de validité et une preuve de son adresse récente. La notification doit être signée, scannée et envoyée à l'adresse support@fbs.com à partir du courrier électronique que le Client a soumis lors de l'enregistrement de son compte. La Société a le droit de demander d'autres documents de vérification afin de vérifier l'identité du Client et de se conformer aux réglementations en vigueur relatives à la connaissance du Client. Tout retard ou tout manquement à se conformer à la présente clause constitue une violation du présent accord par le Client et peut entraîner la fermeture de son/ses compte(s).

- Si le Client est une personne privée, il doit soumettre personnellement le formulaire d'enregistrement.

- S'il s'agit d'une personne morale, le formulaire doit être soumis par le responsable de l'entité.

1.1.4. Chaque client ne peut avoir qu'un seul Espace personnel (e-mail) avec une vérification d'identité complète. Ceci s'applique dans tous les cas suivants:

- Si le Client s'est inscrit sur le site web de FBS ;
- Si le Client s'est inscrit sur l'application mobile ;
- Si le Client est une personne privée avec un profil enregistré ;
- Si le Client est un administrateur d'une entité légale avec un profil enregistré.

Dans les cas où le client doit effectuer une vérification d'identité pour un nouvel Espace personnel, FBS annule la vérification de l'Espace personnel précédent.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

1.2. Types de comptes

Nous proposons plusieurs types de comptes avec des caractéristiques différentes. Nous nous réservons également le droit de modifier les caractéristiques et les critères d'éligibilité de nos comptes, ainsi que de rendre les comptes indisponibles à tout moment. Nous fournirons une notification préalable de ces changements sur notre site Web, par e-mail ou sur notre plateforme de trading.

Vous trouverez une description détaillée des types de comptes disponibles sur le site web.

1.2.1. Compte Standard. Ce compte présente un spread flottant et ne prélève pas de commission. Avec un compte Standard, vous pouvez trader en utilisant l'effet de levier le plus élevé (1:3000).

1.2.2. Compte Cent. La principale caractéristique du compte Cent est qu'il utilise des unités monétaires libellées à 100x de la devise de base (US cent, etc.), tandis que les conditions de trading sont similaires à celles d'un compte Standard. Si le client dépose dix (10) USD sur son compte Cent, il reçoit mille (1 000) cents US. Le compte présente un spread flottant et ne prélève pas de commission.

Veuillez noter qu'il n'est pas indiqué sur MetaTrader 4 et MetaTrader 5 que le montant est affiché en cents. Si vous déposez 10 \$, vous verrez apparaître 1 000 \$ sur le compte, ce qui signifie en fait 1 000 cents USD.

1.2.3. Compte Pro. Ce compte a des niveaux d'appel de marge (30 %) et de stop-out (10 %) plus bas, et permet d'avoir un nombre illimité d'ordres ouverts et d'ordres en attente. Le dépôt minimum sur le compte Pro se fait à hauteur de 200 USD ou l'équivalent dans une autre devise.

1.3. Représentations du Client.

1.3.1. Le Client déclare et garantit qu'il est libre de conclure cet accord, d'exécuter chacun des termes et clauses contenus dans le présent document et qu'il n'est pas restreint ou interdit, contractuellement ou autrement, de conclure ou de mettre en exécution le présent accord et que son exécution ne constitue pas une violation ou une infraction d'un autre accord entre la Société et toute autre personne ou entité.

1.3.2. Le Client comprend et accepte expressément que la Société exerce son droit de contrôle de l'activité du Client ainsi que de vérification de la cohérence du comportement du Client ainsi que des ses activités de trading sur la plate-forme de la Société.

1.3.3. Le Client reconnaît également qu'il comprend et accepte tous les termes et conditions de cet accord.

1.3.4. Traduction de la documentation. La traduction de tout document de la société dans une langue autre que l'anglais est uniquement destinée à faciliter la tâche des clients de la société. La version anglaise de tout document de la société aura la priorité sur toute version traduite dans le cadre de toute procédure judiciaire. Le client doit fournir la documentation ou l'information pertinente pour justifier le cycle de rétrofacturation ou le cas de conformité en langue anglaise ou avec une traduction en anglais qui l'accompagne. Le client accepte et comprend que la langue officielle de la société est l'anglais.

1.3.5. FBS a le droit de désactiver et d'archiver un compte de trading s'il n'est pas actif pendant plus de quatre-vingt-dix (90) jours civils. Le terme Actif prend en compte, sans s'y limiter, les connexions à la plateforme de trading, les modifications de paramètres, les retraits, le trading, les transactions de solde.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

Le client peut restaurer son compte de trading via l'Espace personnel. Si FBS ne fournit plus le type de compte en question au moment de la réactivation du compte, le compte de trading ne peut pas être réactivé.

Les comptes de démonstration qui ont été désactivés pendant une période prolongée peuvent être supprimés. S'ils sont supprimés, les comptes de démonstration ne peuvent pas être restaurés.

1.3.6. Devise du compte. Lorsque vous ouvrez un compte chez nous, vous choisissez la devise qui sera la devise de votre compte. Tous les contrats seront conclus avec la devise appropriée aux contrats et convertis dans la devise du compte au taux au comptant en vigueur aux fins du calcul des éléments du résumé de votre compte.

1.3.7. Conversions de devises. Toutes les déductions et tous les crédits appliqués à votre compte le seront selon la devise de votre compte. Lorsque la devise de base de l'instrument est différente de la devise de votre compte, tous les calculs de déductions et de crédits seront effectués dans la devise de base et convertis au moment du calcul dans la devise de votre compte au taux de conversion en vigueur, dont nous vous informons à l'avance. Nous avons le droit de majorer les taux de change. La majoration en vigueur sera définie sur le site web.

2. Services de la Société

2.1. Le terme "services de la Société" désigne tout service ou logiciel interactif fourni par la Société permettant au Client de :

2.1.1. Connecter la Société ou une tierce partie autorisée, recevoir des informations et / ou des cotations par le biais de la Société ou d'une tierce partie autorisée ;

2.1.2. Effectuer des transactions sur les marchés financiers par l'intermédiaire de la Société au moyen des logiciels MetaTrader 4, MetaTrader 5 et FBS Trader, y compris la transmission électronique de données entre le PC du Client (ou tout dispositif similaire) connecté à Internet et le réseau autorisé de la Société ;

2.2. En acceptant le présent accord, le client confirme avoir pris connaissance des règles de communication et accepte de ne pouvoir exécuter des ordres qu'au moyen de MetaTrader 4, MetaTrader 5 ou FBS Trader.

2.3. Les services de la Société incluent le pack logiciel MetaTrader 4, MetaTrader 5 et FBS Trader, les moyens d'analyse technique et tous les services de tiers proposés en même temps que les services de la Société.

2.4. Le Client confirme que la Société peut modifier, ajouter, renommer ou laisser inchangés les services de la Société offerts conformément au présent accord, et ce, sans notification préalable. Le Client confirme également que l'accord s'applique aux services susceptibles d'être modifiés, ajoutés ou renommés à l'avenir, en plus des services fournis par la Société à l'heure actuelle.

2.5. En ce qui concerne les opérations de trading, la Société ne fournit que des services d'exécution, sans fournir de services de gestion d'actifs ni de recommandations.

2.6. La Société n'est pas responsable (sauf stipulation contraire prévue dans le présent accord) :

2.6.1. Du suivi ou de la notification du statut des opérations de trading du Client ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

2.6.2. De la clôture des positions ouvertes du Client ;

2.6.3. De l'exécution d'ordre du Client avec des cotations différentes de celles proposées sur la plateforme de trading Metatrader 4

2.7. Les services de la Société n'incluent pas la fourniture de recommandations ou d'informations susceptibles d'engager le Client dans des transactions. Dans des cas exceptionnels, la Société se réserve le droit de fournir des informations, des recommandations ou des conseils au Client. Toutefois, dans ces cas, la Société ne saurait être tenue responsable des conséquences de ces recommandations ni de ces conseils. Bien que la Société se réserve le droit de clôturer ou de refuser toute position du client, toutes les opérations de trading effectuées par le Client résultant d'informations imprécises et / ou d'erreurs demeurent en vigueur et doivent être assumées tant par le Client que par la Société.

2.8. La Société n'est pas un agent fiscal et agit en vertu des lois du Belize. Les parties doivent se conformer à leurs obligations fiscales et / ou à toute autre obligation de manière indépendante et autonome.

2.9. La Société se réserve le droit de refuser le Client et de lui proposer de retirer son dépôt si son activité ou son interaction avec la Société est jugée inappropriée et / ou incorrecte.

2.10. Aucune émission réelle de la devise ou de l'actif de base des énergies et des indices n'est effectuée dans le cadre d'une opération de trading. Tous les profits et pertes sont déposés/déduits du solde du compte de trading du Client immédiatement après la clôture de la position.

3. Ordres et demandes

3.1. L'intégralité des informations officielles relatives aux conditions de trading actuelles peuvent être trouvées sur www.fbs.com dans la section "Conditions de trading". La Société se réserve le droit de modifier les conditions de trading sous réserve de notification préalable, comme indiqué au p 7.3.

3.2. Les demandes et les ordres du Client

3.2.1. Lors des opérations de trading, les méthodes d'exécution suivantes sont appliquées :

3.2.2. Méthode d'exécution sur le marché : pour les contrats à terme, les énergies et les indices ;

3.2.3. Méthode d'exécution au marché - pour les outils de trading du marché du FOREX

3.2.4. Tout ordre du Client donné au moyen du terminal de trading Metatrader 4 passe généralement par les étapes suivantes :

a) Le Client soumet un ordre électronique ;

b) Le terminal du Client envoie l'ordre ou la demande au serveur ;

c) Sous réserve que la connectivité soit stable entre le terminal du Client et le serveur, l'ordre est reçu et vérifié par le serveur ;

d) Si l'ordre est valide, il est mis en attente. Dans ce cas le message "Please wait... Order is being processed by the server" est affiché dans la fenêtre "Order" du terminal du Client ;

e) Le serveur renvoie les résultats du traitement de l'ordre au terminal du Client ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

f) Sous réserve d'une connectivité stable entre le terminal du Client et le serveur, le terminal reçoit les résultats du traitement de l'ordre ou de la demande.

3.2.5. Le Client ne peut annuler un ordre envoyé que lorsqu'il est en attente avec le statut "Order is accepted". Dans ce cas, le Client doit appuyer sur le bouton "Cancel order". En raison des spécificités de la plateforme Metatrader 4, dans ce cas, l'annulation de l'ordre ne peut être garantie.

3.2.6. Si l'ordre est parvenu au courtier et présente le statut "Order is in process", cet ordre ne peut pas être annulé.

3.2.7. Le moment du traitement de l'ordre dépend de la connexion entre le terminal du Client et le serveur de la Société, ainsi que de la situation actuelle du marché. Pendant les heures normales de marché, le délai de traitement des ordres est généralement de 1 à 5 secondes. Avec des conditions de marché irrégulières, le délai de traitement peut durer plus longtemps.

3.2.8. Si le cours actuel de l'instrument financier change au moment où la Société traite la demande du Client, la Société se réserve le droit d'utiliser le nouveau prix (Bid/Ask). Dans ce cas, la demande du Client sera traitée avec le nouveau prix.

3.2.9. La demande d'un Client est refusée dans les cas suivants :

a) Lors de l'ouverture du marché lorsque l'ordre est envoyé avant la réception de la première cotation par la plate-forme de trading ;

b) Lorsque les conditions du marché sont irrégulières ;

c) Si le Client ne dispose pas d'une marge suffisante. Dans ce cas, le message "No quote" ou "Not enough money" s'affiche sur la plateforme de trading ;

d) Dans le cas où le Client utilise un Expert Advisor (EA) électronique qui effectue plus de 30 demandes par minute, la Société se réserve le droit d'interdire ces EA.

e) Pour les instruments à spread fixe ou à commission fixe pour l'ouverture d'ordre sans spread, la Société se réserve le droit de passer en mode "Close only" (clôture uniquement) et de refuser les nouvelles demandes d'ouverture d'ordre avec la mention "Trade is disabled" (le trade est désactivé) si le spread du contrat de base dépasse la taille du spread fixe ou le montant de la commission.

3.2.10. Le terminal de trading est l'outil principal afin d'envoyer des ordres et des demandes. Les ordres et les demandes peuvent également être envoyés par téléphone ou par chat live.

3.2.11. Dans des cas exceptionnels, l'utilisation de la même adresse IP par différents Clients peut servir de base afin de prendre en compte tous les ordres de tous les comptes, effectués à partir de cette adresse IP, comme ceux exécutés par le même Client.

3.2.12. Les ordres ouverts ou clôturés à des cours hors marché peuvent être annulés :

a) Dans le cas où l'ordre a été ouvert à une cotation hors marché b) Dans le cas où l'ordre a été clôturé à une cotation hors marché

3.2.13. La Société n'autorise pas l'utilisation de stratégies d'arbitrage sur des marchés connectés (par exemple, des contrats à terme sur des devises et des devises au comptant). Dans le cas où le Client utilise l'arbitrage de manière évidente ou cachée, la Société se réserve le droit d'annuler de tels ordres.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

3.2.14. La Société se réserve le droit d'annuler les ordres du Client si ils ne se conforment pas au présent accord

3.3. Opérations de trading

3.3.1. Un ordre d'achat est ouvert au prix Ask. Un ordre de vente est ouvert au prix Bid.

3.3.2. Un ordre d'achat est clôturé au prix Bid. Un ordre de vente est clôturé au prix Ask.

3.3.3. Renversement de position. L'ajout/la déduction du sawp afin d'ouvrir des ordres est effectué de 23:59:00 à 00:10:00, heure de la plateforme de trading. Donc, le swap sera ajouté/déduit sur tous les ordres qui étaient ouverts pendant la période entre

23:59:00 et 00:00:00, heure de la plateforme de trading.

3.3.4. En cas de trading de contrats d'énergies et d'indices qui ont une période de trading limitée (date d'expiration), tous les ordres exécutés sur un contrat seront clôturés à la dernière cotation.

3.3.5. Avec des conditions de marché régulières, le courtier maintient le spread dans la fourchette indiquée dans les spécifications du contrat.

3.3.6. Le spread peut être augmenté :

- Pour tous les Clients de la Société, et ce, sans notification préalable, dans le cas où des conditions de marché irrégulières seraient réunies ;
- Pour tous les Clients avec notification préalable obligatoire des modifications de spécification de contrat sur le site web de la Société ;
- Pour tous les Clients, et ce, sans notification préalable en cas de force majeure ;
- Pour toute demande dépassant le volume de marché normal pour l'outil indiqué dans les spécification du contrat.

3.3.7. Le spread sur les comptes de trading peuvent être élargi avant, à terme et après un communiqué de presse économique, politique et autre, pendant la période de Gap, au moment de l'ouverture du marché (lundi) ainsi qu'à un moment de faible liquidité du marché et lorsque la situation du marché est conditionnelle à des spreads élevés.

3.3.8 Pour les instruments à spread fixe ou à commission fixe, la Société se réserve le droit d'augmenter le spread si le spread sur le contrat de base dépasse la taille du spread fixe.

3.4. Ouvrir un ordre.

3.4.1. Les paramètres obligatoires pour soumettre un ordre sont :

- Nom de l'outil ;
- Volume du trade ;
- Type d'ordre



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

3.4.2. Afin d'ouvrir un ordre via le terminal du Client sans faire appel à un expert advisor, le Client doit appuyer sur le bouton "Buy" ou "Sell" au moment où les cotations de la Société lui donnent satisfaction.

3.4.3. Afin d'ouvrir un ordre via le terminal du Client en utilisant un expert advisor, vous devez générer un ordre pour placer un trade à une cotation en cours.

3.4.4. Traitement des ordres pour l'ouverture d'une position

a) Au moment où un ordre du Client parvient au serveur, une vérification automatique du compte de trading est effectuée afin de déterminer la marge disponible pour que l'ordre ouvert puisse être exécuté. Si la marge nécessaire est disponible, l'ordre est ouvert. Si la marge est insuffisante, l'ordre n'est pas ouvert et une notification d'absence de fonds est générée sur le serveur.

b) Dans le cas de l'utilisation de la méthode d'exécution au marché, une cotation pour l'ouverture d'un ordre peut différer de celle demandée.

c) La note concernant l'ordre ouvert qui apparaît dans le fichier journal du serveur déclare que la demande du Client a été traitée et que l'ordre a été ouvert. Chaque ordre ouvert sur la plate-forme de trading reçoit un ticker.

d) Un ordre d'ouverture de position soumis pour traitement avant que la première cotation n'apparaisse sur la plate-forme de trading à l'ouverture du marché sera refusé. Dans ce cas, un message apparaîtra dans la fenêtre du terminal du Client : "No quote/trading is forbidden". Si le courtier traite par erreur une demande d'ouverture d'ordre du Client au prix du jour précédent, la Société est tenue d'annuler un tel ordre. Dans un tel cas, la Société contacte le Client et l'en informe.

3.5. Clôturer un ordre

3.5.1. Afin de clôturer un ordre via le terminal du Client sans faire appel à un expert advisor, le client doit appuyer sur le bouton "Close" au moment où les cotations de la Société le satisfont.

3.5.2. Afin de clôturer un ordre via le terminal du Client en utilisant un expert advisor, un ordre doit être généré pour clôturer le trade à une cotation en cours.

3.5.3. Les ordres suivants "Stop Loss" et/ou "Take Profit" peuvent être utilisés afin de clôturer un ordre.

3.5.4. Traitement des ordres pour la clôture d'une position

a) Si, dans la liste des ordres ouverts sur un compte de trading, il y a deux positions ou plus qui sont verrouillées, lors de la génération d'une demande ou d'un ordre de clôture de l'une d'elles, une option "Close by" apparaît dans la liste déroulante "Type". Après l'avoir sélectionnée, une ou plusieurs positions ouvertes apparaissent dans la direction inverse. Après avoir marqué la position souhaitée à partir de la liste, un bouton "Close#...by#..." est activé. En appuyant sur ce bouton, le Client clôture les positions verrouillées de volumes égaux ou clôture partiellement deux positions verrouillées de volumes différents. Dans un tel cas, une position plus petite et une partie symétrique d'une plus grande sont clôturées et une nouvelle position dans la direction d'une plus grande entre les deux reste ouverte, recevant ainsi un nouveau ticker.

b) Si, dans la liste des ordres ouverts sur un compte de trading, il y a deux positions ou plus qui sont verrouillées, lors de la génération d'une demande ou d'un ordre de clôture de l'une d'elles, une option "Multiple Close by" apparaît dans la liste déroulante "Type". Après l'avoir sélectionnée, une liste de toutes



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

les positions pour l'outil donné apparaît et un bouton "Multiple Close By for..." est activé. En appuyant sur ce bouton, le Client clôture toutes les positions verrouillées de l'outil. Dans ce cas, une nouvelle ou plusieurs positions restent ouvertes dans la direction d'un volume total plus important, qui reçoit un nouveau ticker. Important : les fonctions "Close By" et "Multiple Close By" ne fonctionnent pas pour les outils avec spread de stock flottant.

c) Lorsque la note relative à la clôture d'une position apparaît dans le fichier journal, cela signifie que l'ordre de clôture du Client a bien été traité.

d) Si un ordre de clôture d'une position a été soumis pour traitement avant qu'une première cotation ne soit apparue sur la plate-forme de trading à l'ouverture du marché, cet ordre doit être refusé par le courtier. Dans la fenêtre du terminal du Client, un message "No price" apparaîtra. La Société est en droit d'annuler un trade lorsque le courtier a traité par erreur un ordre de clôture du Client au prix du jour précédent. Dans un tel cas, la Société contacte le Client et l'en informe.

e) Si une méthode d'exécution au marché est utilisée pour un outil de trading, la cotation pour la clôture d'un ordre peut différer de celle demandée.

3.5.5. Dans le cas où un instrument fait l'objet d'un événement de société tel que décrit ci-dessous, FBS prendra les mesures appropriées pour ajuster votre compte de trading en fonction de l'effet de l'événement sur votre position, en préservant l'équivalent économique des droits et obligations attachés à votre transaction et/ou contrat avec la société, à la date ex-date de l'événement (c'est-à-dire le jour où le prix de l'instrument affecté intègre l'effet de l'événement.

Les événements de société englobent les éléments suivants :

(a) Dividendes : si un instrument sous-jacent octroie des dividendes (CFD Cash Index ou actions), un ajustement en espèces sera effectué, équivalent à celui payé aux clients ayant une position ouverte sur l'instrument sous-jacent.

L'opération de provisionnement ou d'amortissement des dividendes est effectuée en tant qu'opération distincte du bilan et dépend de l'orientation de la position. Si la position est vendeuse, le montant du dividende est annulé ; si elle est acheteuse, le montant du dividende est cumulé. Nous nous efforçons de procéder à ces ajustements le plus rapidement possible. Toutefois, étant donné que nous dépendons de la notification d'un tiers externe, nous ne sommes pas responsables des conséquences d'un éventuel retard d'ajustement.

(b) Les prises de contrôle ou les fusions (y compris les spinoffs), selon leurs conditions, peuvent donner lieu à un ajustement de la trésorerie similaire à celui des dividendes ;

(c) Tout autre événement de nature similaire aux événements susmentionnés, susceptible d'avoir un effet de concentration ou de dilution sur la valeur de marché de l'instrument.

3.6. Clôture obligatoire de position.

3.6.1. Si le niveau de marge est inférieur à 40 % (inférieur à 100 % pour les CFD basés sur les cryptomonnaies ou inférieur à 30 % pour les comptes Pro) sur le compte d'un client, un appel de marge est lancé. FBS est en droit, mais n'est pas tenu, de clôturer les positions des clients. La décision de clôturer les positions est prise par le serveur.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

3.6.2. FBS est en droit de clôturer obligatoirement les positions ouvertes d'un client sans notification préalable si un niveau de marge est inférieur ou égal à 20 % (80 % pour les instruments CFD basés sur les crypto-monnaies) de la marge nécessaire pour maintenir les positions ouvertes.

3.6.3. Le solde actuel du compte est contrôlé par le serveur qui, en cas d'exécution du P. 3.6.2. du présent accord, génère un ordre de clôture. La clôture est exécutée au cours du marché en vigueur selon le principe du "premier arrivé premier servi" avec les ordres du Client. La clôture obligatoire de la position est notée dans le fichier journal du serveur avec un avis indiquant "stop out".

3.6.4. En cas d'exécution des conditions du P. 3.6.2. du présent accord, lorsque le Client a plusieurs positions ouvertes, la première position clôturée est celle avec la plus grande perte flottante.

3.6.5. Si le compte du client présente un solde négatif après une fermeture de position obligatoire, une compensation sera ajoutée au compte, le ramenant à zéro. Toutefois, dans des cas exceptionnels (lorsque FBS considère que les actions du client sont intentionnelles), FBS se réserve le droit d'exiger du client le paiement d'une dette d'un montant égal à la compensation ajoutée au compte.

3.6.6. Si la Société a des raisons de croire qu'un Client exploite deux comptes ou plus sous différentes données d'enregistrement (par exemple, en ouvrant des ordres opposés sur le même instrument de trading qui sont laissés ouverts le week-end ou entre les séances de bourse), FBS se réserve le droit de déduire les pertes excédant le solde d'un compte des fonds d'un autre compte appartenant au Client.

3.6.7. En cas d'équilibre fixe sur le compte d'un Client, le montant des fonds compensés par la Société sera déduit du montant total de la commission de remboursement à payer pour la journée en cours.

3.7. Changement d'effet de levier

3.7.1. Le client a le droit de changer l'effet de levier à tout moment, y compris lorsque le compte est en mode trading (lorsqu'il y a des ordres ouverts).

3.7.2. La société est autorisée à changer l'effet de levier à tout moment sans notification préalable sur tout ou partie des comptes de trading du client en fonction de la somme des capitaux propres sur tout ou partie des comptes de trading du client conformément à la clause 3.7.3. de l'accord.

3.7.3. La société est en droit d'appliquer la clause 3.7.2. aux positions déjà ouvertes ainsi qu'aux positions réouvertes.

Tableau 1 (Tous les comptes sauf le compte Pro)

Fonds propres sur le compte de trading d'un client (USD ou EUR)	Effet de levier*				
	Compte Standard	Comptes Spread nul, Micro	Compte Cent	Compte ECN	Compte Crypto



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

0 – 199	1:3000		1:1000	1:500	1:5
200 – 1 999	1:2000				
2 000 – 4 999	1:1000				
5 000 – 29 999	1:500		1:500		
30 000 – 149 999	1:200		1:200	1:200	
150 000 ou plus	1:100	1:100	1:100	1:100	
	1:50	1:50	1:50	1:50	
	1:25		1:25		
	1:10		1:10		
	1:5		1:5		
	1:1		1:1		

*le niveau maximum de l'effet de levier peut être différent si la législation du pays du client l'exige.

Tableau 1.1 (Valeurs maximales de l'effet de levier pour le compte Pro)

Fonds propres sur le compte de trading d'un client (USD ou EUR)	Effet de levier
0 - 5 999	1:2000
6 000 - 14 999	1:1000
15 000 - 89 999	1:500
90 000 - 449 999	1:200
450 000 ou plus	1:100
	1:50



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

	1:25
	1:10
	1:5
	1:1

3.7.4. Afin de minimiser les risques du Client au moment de l'ouverture du marché le lundi, dans le cas où un Client conservait des ordres ouverts pendant le week-end, la Société se réserve le droit de réduire l'effet de levier ainsi que de modifier plusieurs fois les exigences de marge.

3.7.5. L'effet de levier pour le trading des métaux, des indices et des produits dérivés des énergies sur tout compte de trading est fixé à :

- 1:333 pour les produits dérivés de l'argent et de l'or ;
- 1:200 pour les indices et les produits dérivés des énergies ;
- 1:100 pour le palladium et les produits dérivés du platine ;
- 1:100 pour les CFD sur actions ;
- 1:5 pour les CFD basés sur les crypto-monnaies.

Pour l'argent, l'or, le palladium, le platine, les indices, les produits dérivés des énergies, les instruments basés sur les crypto-monnaies et les CFD sur actions, l'effet de levier ne peut excéder celui indiqué dans la clause 3.7.3.

4. Description d'ordre

4.1. Types d'ordre sur la plateforme de trading FBS Trader.

4.1.1. Les types d'ordre suivants pour ouvrir une position (ordres différés) peuvent être trouvés sur la plateforme de trading FBS Trader :

- a) "Buy Stop" - attend d'ouvrir une position d'achat à un cours plus élevé que celui en vigueur au moment du placement d'un ordre ;
- b) "Sell Stop" - attend d'ouvrir une position pour vendre à un cours inférieur à celui en vigueur au moment du placement d'un ordre ;
- c) "Buy Limit" - attend d'ouvrir une position permettant d'acheter à un cours inférieur au cours en vigueur au moment du placement d'un ordre ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

d) "Sell Limit" - attend d'ouvrir une position permettant de vendre à un cours supérieur au cours en vigueur au moment du placement d'un ordre. Les ordres suivants peuvent être utilisés afin de clôturer une position :

e) "Stop Loss" - attend de clôturer une position précédemment ouverte à un prix moins rentable pour le Client que le cours en vigueur au moment du placement d'un ordre ;

f) "Take Profit" - attend de fermer une position précédemment ouverte à un prix plus rentable pour le Client que le prix en vigueur au moment du placement d'un ordre ;

4.2. Moment de placement et durée de validité des ordres

4.2.1. Le placement, la modification et la suppression d'ordres par le Client ne seront effectuées que pendant la période où le trading selon l'outil suivant est autorisé. Les heures de trading pour chaque outil sont spécifiées dans les spécifications de l'outil.

4.2.2. En cas de situation irrégulière sur le marché, le trading avec un certain outil peut être interrompu d'une manière obligatoire jusqu'à ce que les causes de l'interruption n'aient plus d'effets.

4.2.3. Tous les ordres différés ainsi que les ordres "Stop Loss" et "Take Profit" pour les outils financiers ont le statut GTC ("Good Till Cancelled") et sont acceptées pour des périodes indéterminées. Le Client est en droit de définir lui-même la date d'expiration de l'ordre, en indiquant la date et l'heure dans les champs "Expiry".

4.3. Règles de placement d'ordres.

4.3.1. Au moment où le Client place un ordre afin de placer des ordres différés, les paramètres suivants doivent être déterminés :

a) Nom de l'outil ;

b) Volume ;

c) Type d'ordre (Buy Stop, Buy Limit, Sell Stop, Sell Limit) ;

d) Niveau de l'ordre.

4.3.2. Outre les paramètres déterminés pour l'ordre du Client, des paramètres facultatifs peuvent être indiqués

tels que :

a) Niveau de Stop Loss d'un ordre différé. La valeur 0,0000 signifie que le Stop Loss n'est pas placé (ou supprimé s'il avait été soumis antérieurement).

b) Le niveau de Take Profit d'un ordre différé. La valeur 0,0000 signifie que le Take Profit n'est pas placé (ou supprimé s'il avait été soumis antérieurement).

c) Date et heure de la validité d'un ordre différé.

4.3.3. Le serveur de trading peut refuser un ordre dans les cas suivants :

a) Si la valeur d'un ou de plusieurs paramètres requis est manquante ou incorrecte ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

b) Dans ce cas, si un ordre différé est placé via le terminal du Client sans faire appel à un expert advisor, un message d'erreur apparaîtra : "Invalid S/L or T/P".

4.3.4. Lorsque le Client place un ordre afin de placer un "Stop Loss" et un "Take Profit" pour des positions ouvertes, les paramètres suivants doivent être déterminés :

a) Le ticker de la position ouverte pour laquelle les ordres sont placés ;

b) Niveau de l'ordre "Stop Loss". La valeur 0,0000 signifie que le "Stop Loss" n'est pas placé (ou supprimé s'il avait été soumis antérieurement).

c) Niveau de l'ordre "Take Profit". La valeur 0,0000 signifie que le "Take Profit" n'est pas placé (ou supprimé s'il avait été soumis antérieurement).

4.3.5. Les ordres de tous types ne doivent pas être placés au-delà d'un nombre indiqué de points par rapport au cours du marché en vigueur. La distance minimale en points entre le niveau d'un ordre placé et le cours en vigueur (niveau de l'ordre différé) pour chaque outil est indiquée dans les spécifications de l'outil sur le site web de la Société.

4.3.5.1. Si l'ordre est exécuté dans des conditions de marché irrégulières, les niveaux de Stop peuvent être augmentés.

4.3.6. Les demandes de clôture ou de modification d'ordre, dans le cas où la cours en vigueur est plus proche des niveaux S/L ou T/P de cet ordre que de la valeur "Stop levels", seront refusées avec notification du message suivant : "Modification disabled. The order is too close to the market" ou "No quote".

4.3.7. Les demandes de configuration, de modification ou de suppression d'un ordre différé, au cas où le cours en vigueur serait plus proche du prix S/L ou T/P de cet ordre que de la valeur "Stop levels", seront refusées avec notification du message suivant : "Invalid S/L or T/P" ou "No quote".

4.3.8. Lorsqu'une note concernant le placement d'un ordre apparaît dans le fichier journal du serveur, cela signifie que l'ordre du Client a été traité et que l'ordre a été placé.

4.3.9. Chaque ordre différé reçoit un ticker.

4.3.10. Si un ordre de placement est reçu pour traitement avant qu'une première cotation apparaisse sur la plateforme de trading, il sera refusé par le serveur de trading. La fenêtre "No price/Trading is forbidden" apparaît dans le terminal du Client.

4.4. Ordres de modification et de suppression.

4.4.1. Lorsque le Client soumet un ordre afin de modifier les paramètres d'ordres différés (niveau d'un ordre différé, Stop

Loss et Take Profit pour cet ordre différé), les paramètres suivants doivent être définis :

a) Ticker ;

b) Niveau de l'ordre ;

c) Niveau de l'ordre Stop Loss. La valeur 0,0000 signifie que le Stop Loss n'est pas placé (ou supprimé s'il a été soumis antérieurement) ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

Un serveur de trading est autorisé à annuler un ordre si une valeur erronée d'un ou plusieurs paramètres a été donnée. Dans ce cas, le bouton "Modify" n'est pas activé.

4.4.2. Lorsque le Client place un ordre afin de modifier un Stop Loss et un Take Profit pour des positions ouvertes, les paramètres suivants doivent être déterminés :

- a) Ticker pour une position ouverte ;
- b) Niveau de l'ordre Stop Loss. La valeur 0,0000 signifie que le Stop Loss n'est pas placé (ou supprimé s'il a été soumis antérieurement) ;
- c) Niveau de l'ordre Take Profit. La valeur 0,0000 signifie que le Take Profit n'est pas placé (ou supprimé s'il a été soumis antérieurement) ;

4.4.3. Lorsque le Client soumet un ordre de suppression d'un ordre différé, il indique le ticker d'un ordre de suppression.

4.4.4. Lorsqu'une note relative à la modification ou à la suppression d'un ordre apparaît dans le fichier journal du serveur, l'ordre du Client pour modifier ou supprimer un ordre est considéré comme traité et l'ordre est considéré comme étant modifié ou supprimé.

4.4.5. Un serveur de trading peut refuser un ordre de modification ou de suppression s'il a été soumis pour traitement avant l'apparition d'une première cotation sur la plate-forme de trading à l'ouverture du marché. Si un courtier traite par erreur un ordre d'un Client, la modification ou la suppression de l'ordre peut être annulée. Le Client recevra une notification à ce sujet par courrier électronique interne via le terminal de trading.

4.4.6. Si trois mois se sont écoulés après qu'un Client ait soumis un ordre différé, et que le compte présente un niveau de marge insuffisant pour ouvrir l'ordre, la Société a le droit de supprimer l'ordre différé du compte sans préavis.

4.5. Exécution des ordres

4.5.1. Un ordre est exécuté dans les cas suivants :

- a) Ordres Sell Stop - au moment où le prix de l'offre (Bid) est égal ou inférieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation ;
- b) Ordre Buy Stop - au moment où le prix de la demande (Ask) est égal ou supérieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation ;
- c) Ordre Sell Limit - au moment où le prix de l'offre (Bid) est égal ou supérieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation ;
- d) Ordre Buy Limit - au moment où le prix de la demande (Ask) est égal ou inférieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation ;
- e) Ordre Take Profit - pour une position d'achat ouverte, lorsque le prix de l'offre (Bid) est égal ou supérieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation ;
- f) Ordre Stop Loss - pour une position d'achat ouverte, lorsque le prix de l'offre (Bid) est égal ou inférieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

g) Ordre Take Profit - pour une position de vente ouverte, lorsque le prix de la demande (Ask) est égal ou inférieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation ;

h) Ordre Stop Loss - pour une position de vente ouverte, lorsque le prix de la demande (Ask) est égal ou supérieur à un niveau d'ordre dans le flux de cotation.

4.5.2. En cas de gaps (des trous dans les cotations), l'exécution des ordres est déterminée par les règles suivantes :

a) Si le niveau "Take Profit" d'un ordre différé est compris dans le gap lors de l'ouverture de l'ordre, les paramètres de Take Profit seront annulés une fois que l'ordre est ouvert. Dans ce cas, une note est ajoutée aux commentaires : (tp cancelled/gap) ;

b) Un ordre "Take Profit" avec un niveau dans le gap est exécuté à la valeur indiquée dans la cotation ;

c) L'ordre "Stop Loss" avec un niveau dans l'écart de prix est exécuté à la première cotation après un écart de prix. Dans ce cas, une note est ajoutée aux commentaires (sl gap/ slip) ;

d) Les ordres "Buy Stop" et "Sell Stop" en cours sont exécutés à la première cotation après l'écart de prix. Dans ce cas, une note d'acasea est ajoutée aux commentaires (started gap/ slip) ;

e) Les ordres différés "Buy Limit" et "Sell Limit" sont exécutés aux cotations indiqués. Dans de tels cas, une note est ajoutée aux commentaires (started/gap) ;

f) Dans le cas où un gap est supérieur à 300 pips et un bénéfice est enregistré sur celui-ci, la Société se réserve le droit de limiter le bénéfice de 300 pips pour une tel ordre.

Dans certains cas, avec des gaps minimes, les ordres peuvent être exécutés en mode standard selon les cotations indiquées.

g) Les ordres d'achat et de vente sont généralement exécutés aux cotations initiales après le gap de prix.

Dans le cas où un ordre est exécuté à un prix valable avant le gap de prix, la société se réserve le droit de reconsidérer les données de l'ordre et de l'exécuter à la cotation initiale après le gap de prix.

h) Les ordres d'achat et de vente peuvent être clôturés aux cotations initiales après le gap de prix.

4.5.3. a) Dans des conditions de marché normales, l'ordre est exécuté par la Société au prix indiqué dans l'ordre.

b) Si l'ordre est exécuté dans des conditions de marché irrégulières, le prix d'exécution de l'ordre peut différer de celui spécifié dans l'ordre, que ce soit en faveur du client ou non. Dans ce cas, l'ordre sera accompagné du commentaire "slip".

4.5.4. Si deux des conditions suivantes sont remplies simultanément sur le compte du client :

a) Le niveau de marge ne dépasse pas le conséquent du ratio d'effet de levier actuellement défini sur le compte ;

b) 60 % ou plus de volume de position total est placé sur un outil de trading et dans la même direction (pour vendre ou acheter) ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

c) Cette partie du total de la position a été constituée dans les 24 heures précédant la fermeture du marché ;

La Société est habilitée à définir un "Take Profit" pour les ordres, inclus dans le total de la position au niveau de prix de la demande (Ask) de clôture du marché pour l'outil moins un point (pour les ordres de vente) ou au niveau de prix de l'offre (Bid) de clôture du marché pour l'outil plus un point (pour les ordres d'achat).

5. Dépôt/retrait de fonds

5.1. Dépôt de fonds sur le compte de trading du Client

5.1.1. Un client peut déposer des fonds sur son compte au moyen des méthodes et des systèmes de paiement disponibles dans l'espace personnel.

5.1.2. S'il est impossible d'exécuter un dépôt automatiquement, la demande sera exécutée par le service financier de la société dans les deux jours ouvrables suivant sa création, à l'exception de la clause 5.2.6 de l'accord ou d'autres circonstances pour lesquelles la société a besoin de plus de temps conformément aux dispositions de l'accord.

5.1.3. FBS se réserve le droit de fixer le montant minimum du dépôt conformément aux exigences du fournisseur de services de paiement. Les montants minimums de dépôt sont précisés dans le formulaire de dépôt. Les dépôts inférieurs au montant minimum et ceux envoyés par erreur ou à partir d'un portefeuille incompatible peuvent entraîner une perte de fonds ; les dépôts inférieurs au montant minimum doivent être considérés comme non remboursables. Le client reconnaît qu'il risque de perdre des fonds si le montant envoyé est inférieur au dépôt minimum.

5.1.4. Si nous recevons ou recouvrons tout montant relatif à l'une de vos obligations dans une devise autre que la devise du compte, les dispositions de la clause 1.3.7 ci-dessus s'appliqueront, sous réserve des modifications qui devraient être apportées.

5.2. Retrait de fonds à partir du compte de trading du Client

5.2.1. Le client ne peut retirer des fonds de son compte que vers les systèmes de paiement utilisés au point 5.1.1. Dans le cas où le dépôt du compte a été effectué via plusieurs méthodes, le retrait devra être effectué via les mêmes méthodes dans la proportion des sommes déposées. Si le client utilise des devises numériques/virtuelles dans le cadre d'opérations financières, il s'engage à n'utiliser qu'un seul portefeuille spécifique pour chaque devise numérique lors du retrait des fonds.

Lorsque le client a effectué des dépôts en utilisant plusieurs méthodes de paiement, les retraits sont effectués selon le système LIFO (last in first out : dernier entré premier sorti). Cela signifie que si un client effectue un dépôt sur son compte en utilisant la méthode de paiement 1, et qu'ensuite il utilise la méthode de paiement 2 pour un dépôt, pour effectuer un retrait, la totalité du dépôt effectué via la méthode de paiement 2 doit être retirée d'abord (en une seule fois ou en plusieurs fois) via la méthode de paiement 2, et seulement après cela, le retrait peut être effectué vers la méthode de paiement 1.

5.2.1.1. Lorsqu'un retrait ou un remboursement est effectué à partir de votre compte, nous nous réservons le droit (mais ne serons en aucun cas obligés) de remettre les fonds dans la même devise que



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

celle dans laquelle nous les avons reçus initialement ; dans le cas où ce retrait ou ce remboursement est effectué dans une devise autre que la devise du compte, les dispositions de la clause 1.3.7. ci-dessus seront applicables avec les éléments modifiés qui devraient l'être.

5.2.2. Si un transfert interne a été utilisé pour répartir les fonds entre les comptes du Client, la Société se réserve le droit de demander au Client de diviser les retraits en fonction des montants transférés afin de se conformer à la politique et aux réglementations anti-blanchiment d'argent.

5.2.3. Dans plusieurs régions, sur décision de FBS, le retrait des fonds qui dépassent le montant de la somme déposée par le Client, tels que les bénéfices, les bonus, les récompenses, les commissions des partenaires, etc. sera effectué sur un compte bancaire local du Client.

5.2.4. Dans des cas exceptionnels (cas de force majeure, arrêt du système de paiement, etc.), la Société est habilitée à refuser le retrait des fonds du Client via ce système de paiement. Selon les circonstances, ces cas sont examinés au cas par cas.

5.2.5. Conformément à la politique de retrait de la société, les demandes de retrait sont généralement traitées dans les deux jours ouvrables suivant la réception de la demande de retrait, sauf si d'autres raisons justifient un délai de traitement plus long.

5.2.6. Après vérification du compte, la société peut, à sa discrétion, demander des informations supplémentaires au client afin de vérifier la légalité des dépôts et des retraits des fonds du client. Cela englobe, sans s'y limiter, la source de revenus et la source de fonds, une vidéo avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile. La société a le droit de suspendre les opérations de trading sur le compte du client le temps de la soumission et de la vérification des documents. La vérification des documents peut durer jusqu'à 14 jours civils. À tout moment après que la société a demandé des documents supplémentaires pour la vérification de l'identité, le client peut demander le remboursement de l'acompte versé précédemment. La société a le droit de résilier l'accord avec le client sans en expliquer les raisons et de refuser de fournir des services au client sur la base des résultats de la vérification conformément à la politique interne relative à la lutte contre le blanchiment d'argent.

5.2.7. Si un compte a été crédité au moins une fois avec une carte de débit ou une carte de crédit, un retrait doit être effectué au bénéfice du compte de cette carte, et ce, au cours de l'année à partir du moment du dernier dépôt effectué via cette carte.

5.2.8. Si un compte a été approvisionné par une carte de débit ou de crédit, une copie de la carte est nécessaire pour effectuer un retrait. La copie doit contenir les 6 premiers chiffres et les 4 derniers chiffres du numéro de la carte, le nom du titulaire de la carte, la date d'expiration.

5.2.9. Si un compte a été crédité par une carte bancaire ou tout autre moyen de paiement et qu'une demande de retrait est présentée, les fonds seront recredités sur la même carte bancaire ou le même moyen de paiement que le dépôt initial. La société se réserve le droit de refuser la demande de retrait et de proposer un autre mode de paiement lorsque le client dispose d'un autre mode de paiement. Lorsqu'une méthode de paiement locale a été utilisée pour le dépôt et que cette même méthode n'est pas disponible pour le retrait, le client ne peut utiliser qu'une autre méthode de paiement locale pour le retrait.

5.2.9.1. Si le Client a effectué un dépôt par le biais d'une méthode de portefeuille électronique, la somme qui dépasse le montant du dépôt (comme les bénéfices, les bonus, les récompenses, les commissions



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

des partenaires, etc.) ne peut être retirée que sur un portefeuille électronique dont il est prouvé qu'il appartient au client, sauf disposition contraire des présentes.

5.2.10. La Société se réserve le droit de rapprocher les opérations financières sur les comptes de trading et les systèmes de paiement du client afin de constater l'authenticité et la cohérence des activités de trading du Client sur la plateforme de la Société.

5.2.10.1. En cas de transactions divergentes, la Société peut annuler toute opération financière qui ne se trouve pas dans les registres du système de paiement ou qui a été annulée (rétrofacturation).

Dans ce cas, la Société se réserve également le droit d'annuler les opérations de trading qui ont été effectuées avec les fonds non confirmés ainsi que de rappeler tous les paiements connexes pour ces opérations, tels que les commissions de partenaire, les commissions d'auto-référencement, les lots gagnés lors des promotion et les bonus, etc.

5.2.11. La société peut accepter une exception dans certains cas où il est nécessaire de restituer le paiement effectué par carte bancaire, mais uniquement si le client en justifie la raison. Le client peut présenter une demande de remboursement dans les cas suivants :

- Le service n'est pas tel que décrit sur le site web ;
- Le service reçu ne fonctionne pas correctement ;
- Le compte avait été crédité, mais aucun trading n'a été effectué et il a été débité uniquement sur la carte bancaire utilisée pour le dépôt.

Toutes les informations contenues dans une demande d'annulation soumise à la société doivent être identiques à celles qui ont été initialement présentées lors du paiement initial.

Afin d'entamer la procédure de retour, le client doit soumettre une demande d'annulation en envoyant un e-mail à support@fbs.com

En outre, le remboursement sera effectué sur les porte-monnaie électroniques et avec les coordonnées bancaires qui ont été utilisés par le client lors du versement des fonds.

5.2.12. FBS se réserve le droit de récupérer les montants remboursés en cas d'abus de la politique de remboursement des commissions ou d'absence d'activité de trading. Dans ce dernier cas, si vous soumettez une demande de retrait, FBS se réserve le droit de vous facturer le montant équivalent aux frais bancaires payés par la société, ou 3 % du montant total du retrait.

5.2.13. Pour les comptes sur lesquels un abus de la politique de remboursement des commissions ou une absence d'activité de trading a été détecté, FBS se réserve le droit de déterminer le système de paiement vers lequel le client sera autorisé à retirer les fonds. Le traitement de tels retraits peut prendre jusqu'à 10 jours ouvrables après la création de la demande de retrait.

5.3. Transfert interne :

5.3.1. Jusqu'à 10 transferts internes peuvent être traités automatiquement. Au-dessus de 10, les virements internes sont traités manuellement par le service financier ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

5.3.2. Les transferts entre tiers ne sont pas possibles, à l'exception des transferts internes entre un partenaire et ses clients, ces derniers étant également traités manuellement ;

5.4. Sécurité financière.

5.4.1. Afin de garantir une sécurité financière, la Société est en droit de demander au Client une confirmation de la vérification des données personnelles soumises lors de l'enregistrement d'un compte de trading. À cette fin, la Société peut à tout moment demander au Client de lui fournir une copie d'un passeport ou d'un autre document équivalent, certifiée par un notaire (à la discrétion de la Société).

5.4.2. La Société est habilitée à interdire de déposer ou de retirer des fonds pour des tiers.

5.4.3. En cas d'indication ou de soupçon d'une forme quelconque d'activité frauduleuse du Client ou de violation des conditions de l'Accord du Client, la Société aura le droit, à sa seule discrétion, de suspendre toute transaction de dépôt ou de retrait.

5.5. En cas de violation par le Client de toute disposition de l'Accord, la Société se réserve également le droit de résilier le présent Accord entre les Parties et de bloquer le compte de trading du Client ainsi que d'annuler tous les bénéfices du Client. Après cela, la Société retirera le solde restant en excluant le bénéfice du Client via le système de paiement du Client conformément à la Clause 5.2.1. du présent Accord dans les 2 jours ouvrables suivant la résiliation. La résiliation de l'Accord signifie la fin des obligations de la Société envers le Client. Conformément aux conditions des présentes, les règles et dispositions du présent Accord concernant la confidentialité seront effectives indépendamment de la résiliation de l'Accord.

5.6. En cas de résiliation mutuelle du présent Accord à la demande du Client, la Société doit bloquer le compte de trading du Client et retirer le solde restant net du bénéfice du Client via le système de paiement du Client conformément à la Clause 5.2.1. du présent Accord dans les 2 jours ouvrables suivant la résiliation. Conformément aux conditions des présentes, les règles et dispositions du présent Accord concernant la confidentialité seront effectives indépendamment de la résiliation de l'Accord.

5.7. En cas de décès ou d'incapacité du Client, la Société a le droit de résilier l'Accord et de bloquer le compte de trading du Client. Le droit de retrait du solde restant du compte de trading du Client ne sera disponible que pour les héritiers du Client conformément à la loi applicable et avec les documents émis par les autorités compétentes. Les héritiers du Client ne peuvent pas accéder et utiliser le compte de trading du Client.

5.8. FBS considère que l'un des éléments suivants constitue une violation du présent contrat par le client si FBS soupçonne le client d'avoir exercé l'une des activités interdites suivantes :

- Suspicion d'actions pouvant être considérées, à la seule discrétion de FBS, comme toute forme d'abus de marché et/ou de mauvaise conduite sur le marché et/ou de délit d'initié et/ou de désorganisation du marché et/ou d'utilisation de techniques de trading interdites ;
- Stratégies ou opérations de trading visant à exploiter les décalages de prix, les erreurs de prix, les spreads, les commissions, les commissions de tiers ou d'autres conditions de trading, et/ou stratégies ou opérations visant à conclure des trades à des prix hors marché, ou toute autre erreur technique, ou à tirer profit d'un retard sur l'internet ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

- Coordination avec d'autres clients en vue de produire des effets sur le marché ;
- Exploitation de deux ou plusieurs comptes sous des données d'enregistrement différentes, comme indiqué dans la clause 3.6.6, ou des opérations sur des comptes multiples qui incluent (i) l'utilisation/indication de la même adresse IP/adresse e-mail/numéro de téléphone/etc, (ii) la présentation des mêmes schémas de dépôt et de retrait, (iii) des comptes présentant des schémas de trading similaires ou identiques ou (iv) des comptes partageant le même appareil ou toute autre forme d'activité trompeuse ou frauduleuse ;
- Ouverture frauduleuse d'un compte de trading ;
- Actions susceptibles de permettre un accès irrégulier et/ou non autorisé à la plateforme de trading ou à l'Espace personnel ;
- Toute action qui portera ou pourra porter atteinte à l'intégrité de la plateforme de trading ou entraînera un dysfonctionnement de ce(s) système(s) ;
- Impliquer FBS dans toute forme de fraude à la carte de crédit/débit, y compris, mais sans s'y limiter, dans la situation où, pour quelque raison que ce soit, une réclamation, un litige et/ou une rétrofacturation sont reçus par un fournisseur de services de paiement et/ou une méthode de paiement ;
- Impliquer FBS dans tout type de fraude ou d'activité illégale ou risquer d'impliquer FBS dans tout type de fraude ou d'activité illégale, ce risque devant être déterminé par FBS ;
- Participer à des activités de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, ou à d'autres activités criminelles.

5.9. Sans préjudice des autres dispositions des présentes, si FBS estime que le client a commis ou tenté de commettre l'une des activités spécifiées dans la clause 5.8, FBS, à son entière discrétion, à tout moment et sans préavis écrit, est en droit de prendre une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Retenir tous les fonds soupçonnés de provenir de telles activités ou d'être liés à de telles activités ;
- Effectuer toutes les corrections ou ajustements appropriés sur le compte de trading du client ;
- Supprimer/résilier/annuler ou modifier toute condition ou avantage de trading standard et/ou personnalisé qui a été offert au client ;
- Suspendre toutes les opérations de dépôt ou de retrait ;
- Limiter et/ou restreindre et/ou interdire temporairement les méthodes de paiement utilisées par le client pour effectuer des dépôts ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

- Demander à tout moment au client des informations et/ou des documents supplémentaires ;
- Suspendre et/ou clôturer le compte du client ;
- Restreindre ou bloquer l'accès du client à la plateforme de trading ;
- Résilier le présent accord ;
- Prendre toute autre mesure jugée appropriée par FBS.

Tout litige découlant d'une telle activité interdite sera réglé par FBS à sa seule discrétion, de la manière la plus équitable possible pour toutes les parties concernées. La décision de FBS est définitive et/ou contraignante pour tous les participants (c'est-à-dire le client, les autres clients de FBS et FBS).

6. Commission et autres frais

6.1. Le client paie à la société les commissions et autres frais selon les montants indiqués dans les spécifications. La société publiera le niveau de toutes les commissions et autres frais actuels sur son site web.

6.2. FBS est autorisé à modifier le montant de la commission et les autres frais sans en avertir le client au préalable. Toute modification sera publiée sur le site web de FBS.

6.3. Sous réserve que toutes les règles et réglementations applicables de FBS soient respectées, FBS n'est pas tenu de divulguer au client les rapports sur les bénéfices, les commissions et autres frais qu'il a reçus à partir du trading du client, sauf dans les cas spécifiquement mentionnés dans le présent accord.

6.4. Les comptes islamiques, désignés ci-après comme "compte islamique" ou "Swap nul," sont fournis aux conditions suivantes :

6.4.1. Pour les stratégies à long terme, la société facture une commission hebdomadaire fixe à partir du deuxième dimanche si l'ordre n'a pas été clôturé ce jour-là. La commission hebdomadaire est fixe et déterminée sur le site web de FBS. Cette commission ne constitue pas un intérêt et dépend du fait que la position soit ouverte pour l'achat ou la vente.

6.4.2. Dans les cas suivants :

- L'utilisation d'un compte islamique (Swap nul) pour exécuter des ordres d'arbitrage ; et/ou
- L'utilisation de stratégies de carry trade (stratégie de portage) ;
- Une utilisation inappropriée ou délibérée d'un compte islamique (Swap nul) pour réaliser des profits supplémentaires,

FBS se réserve le droit de révoquer le statut Swap nul accordé à tout compte de trading réel à tout moment sans être obligée de fournir une quelconque explication ou justification.

En outre, dans le cas où nous détectons toute forme d'abus, de fraude, de manipulation ou d'autres formes d'activité trompeuse ou frauduleuse concernant tout compte Swap nul, y compris ceux visés à l'article 6.4.2, nous nous réservons le droit, à tout moment et avec effet immédiat, de :



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

- a) Révoquer le statut de compte Swap nul de tous les comptes de trading réels de ce client qui ont été convertis en compte de trading sans swap ; et/ou
- b) Corriger et récupérer tous les swaps non courus et tous les intérêts débiteurs et/ou coûts non courus relatifs à tous les comptes de trading sans swap de ce client pendant la période au cours de laquelle ces comptes ont été convertis en comptes de trading Swap nul ; et/ou
- c) Fermer tous les comptes de trading de ce client, annuler tous les trades effectués sur les comptes de trading de ce client et annuler tous les profits ou pertes réalisés sur les comptes de trading de ce client.

6.5. Les clients ne sont pas autorisés à utiliser les comptes Swap nul pour réaliser des profits sur les swaps et ne peuvent pas demander le paiement des montants des swaps qui ont été perdus à la suite de la conversion de leur(s) compte(s) de trading réel(s) en un ou plusieurs compte(s) Swap nul pour la période pendant laquelle leur(s) compte(s) de trading réel(s) a/ont été converti(s) en un ou plusieurs compte(s) Swap nul.

7. Communication entre le Client et la société.

7.1. La Société utilise les moyens de communication suivants pour contacter le client :

- a) Courriels internes sur la plateforme de trading à leur seule discrétion (de la Société au Client) ;
- b) Tchat corporatif, réalisé via un espace personnel ;
- c) Téléphone ;
- d) Courrier ;
- e) Annonces via les rubriques connexes du site web de la Société ;
- f) Tchat corporatif ;
- g) Pour contacter le Client, la Société utilisera les références du Client, indiquées lors de l'ouverture du compte ou modifiées conformément au présent règlement.

7.2. Afin de pouvoir réagir rapidement aux besoins du Client, la Société définit ses priorités de traitement en matière de réponse aux Clients de la manière suivante : moyens de communication via lesquels le Client peut effectuer des trades : discussion en ligne (à partir d'un espace personnel) d'abord, puis questions du forum puis courriels.

7.3. Toute correspondance (documentation, annonces, notifications, confirmations, rapports, etc.) est considérée comme acceptée par le client :

- a) Une heure après l'avoir envoyée par courrier électronique à leur adresse email personnelle ;
- b) Immédiatement après l'avoir envoyée par courrier électronique interne sur la plateforme de trading ;
- c) Immédiatement après avoir terminé une conversation téléphonique ;
- d) 7 jours après son envoi par la poste ;
- e) Une heure après avoir été placée sur le site web de la Société.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

7.4. Afin d'assurer la confidentialité de toutes les opérations de trading effectuées par le Client, l'accès à un espace personnel pour trader et à un terminal de trading est sécurisé via des mots de passe. Le client est seul responsable de la conservation de ses identifiants et de ses mots de passe.

7.5. Afin de sécuriser toutes les opérations de trading du Client, les conversations téléphoniques avec la Société sont enregistrées sur des supports magnétiques ou électroniques. Ces enregistrements sont la propriété de la Société et servent de preuve des ordres passés par le Client.

8. Procédure d'examen et de règlement des litiges et des réclamations.

8.1. Procédure d'examen et de règlement des litiges et des réclamations pour les ordres.

8.1.1. En cas de litige, le client est en droit de faire une réclamation contre la Société. Les réclamations sont acceptées dans les 2 jours ouvrables à partir du moment où les motifs de la réclamation sont apparus.

8.1.2. La réclamation doit contenir les informations indiquées au P. 8.1.6. et être envoyé par email à l'adresse support@fbs.com. Toutes les autres demandes présentées autrement ne seront pas considérées.

8.1.3. La Société examine une réclamation du Client dans un délai de 10 jours ouvrables. Le Client doit négocier et donner des réponses à toutes les demandes de la Société en étant de bonne foi.

8.1.4. Une réclamation est suspendue tant que le client n'a pas répondu à toutes les demandes de la Société.

8.1.5. Toute réclamation sera rejetée et les comptes du Client pourront être résiliés dans les cas suivants :

- a) Le Client ne satisfait pas à toutes les demandes de la Société dans les 5 jours suivant leur réception.
- b) La Société découvre que le Client utilise plusieurs appareils en accédant à la plate-forme de la Société et/ou en accède à la plate-forme à partir de plusieurs adresses IP en présentant des caractéristiques qui sont incompatibles avec le comportement habituel du Client et/ou pourraient faire penser que les comptes du Client sont compromis et/ou utilisés par des tiers non autorisés.
- c) La Société a des motifs raisonnables de croire que le Client a volontairement donné accès à ses comptes à des tiers.

8.1.6. Toute réclamation d'un Client doit inclure :

- a) Nom complet ;
- b) Numéro de compte ;
- c) Date et heure auxquelles une situation de litige est survenue ;
- d) Ticker de l'ordre en contestation ;
- e) Description de la réclamation.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

8.1.7. La Société est en droit de rejeter une réclamation à condition qu'elle ne soit pas conforme au P. 8.1.2., 8.1.6.

8.2. Procédure de prise en compte des réclamations relative à la qualité de services.

8.2.1. Si le Client a des réclamations sur la qualité du service, il a le droit d'en informer le service de contrôle de la qualité par e-mail à l'adresse quality@fbs.com. Toutes les réclamations envoyées à cette adresse sont examinées en détail par les spécialistes du service du contrôle qualité.

8.2.2. Le délai d'examen d'une réclamation relative à la qualité du service est de 10 jours ouvrables. Selon les résultats de l'examen, une lettre informant des résultats de l'examen sera envoyée à l'adresse de contact du Client (trouvable via son espace personnel) qui a été renseigné lors de l'ouverture du compte.

8.2.3. Toute réclamation d'un Client doit inclure :

- a) Nom complet ;
- b) Numéro de compte ;
- c) Date et heure auxquelles une situation de litige est survenue ;
- d) Nom du service d'assistance technique auquel le client a parlé ;
- e) Méthode de communication (téléphone, tchat live via un espace personnel, tchat corporatif sur le site web de la Société ou autres méthodes de communication) ;
- f) Description de la situation et de l'essence de la réclamation.

8.3. Source d'informations afin de prouver la validité de la demande

8.3.1. Le fichier journal du serveur est la principale source d'informations lorsqu'il envisage des situations conflictuelles. Les informations figurant dans le fichier journal du serveur ont la priorité absolue sur les autres arguments lors de l'examen d'une situation litigieuse, y compris les informations figurant dans le fichier journal du terminal du Client.

8.3.2. Le fichier journal du serveur ne doit pas contenir la note correspondante prouvant les intentions du Client ; c'est un motif pour que la demande soit invalide.

8.4. Paiement d'indemnités

8.4.1. Si la réclamation est prouvée, le règlement est exécuté uniquement sous la forme d'un paiement indemnitaire ajouté sur le compte de trading du Client.

8.4.2. L'indemnisation ne compense pas le profit non reçu par le Client dans le cas où le Client avait l'intention d'effectuer une action mais ne l'a pas effectuée pour une raison quelconque.

8.4.3. La Société n'indemniser pas le Client contre un préjudice moral.

8.4.4. La Société ajoute un paiement d'indemnité sur le compte de trading du Client dans un délai d'un jour ouvrable à compter du moment où une décision positive a été prise concernant la situation en litige.

8.5. Cas de rejet pour examiner une réclamation



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

8.5.1. Les réclamations relatives aux ordres non traités soumis lors de la maintenance programmée du serveur ne sont pas acceptées si une notification relative à cette maintenance a été envoyée au Client par courrier électronique interne sur la plateforme de trading ou par tout autre moyen conformément au P. 7.1. du présent accord. La non-réception d'une telle notification ne constitue pas un motif de réclamation.

8.5.2. Les réclamations relatives à la période d'exécution d'un ordre ne sont pas acceptées, et ce, quelle que soit le délai pendant lequel un courtier a eu besoin d'exécuter un ordre et quelle que soit le moment à partir duquel un avis relatif à l'exécution d'un ordre est apparu dans le fichier journal du serveur.

8.5.3. Les situations de litige non mentionnées dans le présent accord sont considérées par la Société selon les meilleures pratiques universelles.

8.6. Si l'ordre du Client est ouvert, clôturé ou modifié en raison d'une cotation hors marché, la Société se réserve le droit de renvoyer le statut de l'ordre avant le spike.

9. Risques

Le Client confirme qu'il est informé des risques liés à la réalisation d'opérations de trading sur les marchés financiers mondiaux, notamment :

9.1. Risque de l'effet de levier

9.1.1. Lorsque le Client trade avec des conditions de "trading sur marge", un changement de taux relativement faible peut fortement influencer sur le solde du compte de trading du Client en raison de l'effet de levier. En cas de mouvement du marché à l'encontre de la position du Client, celui-ci peut supporter une perte correspondant au montant du dépôt initial ainsi qu'à tout autre fonds supplémentaire déposé afin de soutenir des ordres en cours. Le Client assume l'entière responsabilité de la prise en compte de tous les risques, de l'utilisation d'outils financiers ainsi que du choix de la stratégie de trading appropriée.

9.1.2. Il est recommandé de maintenir le niveau de marge à 100% et plus, et de toujours soumettre des ordres Stop Loss afin d'éviter les pertes éventuelles.

9.1.3. Le Client doit reconnaître qu'il court le risque de subir des pertes partielles ou de perdre la totalité de son capital initial suite à l'achat et/ou à la vente de tout Instrument financier. Le Client accepte d'assumer ce risque et accepte de ne pas pouvoir récupérer les fonds perdus.

9.2. Risque de volatilité des outils financiers

9.2.1. Une large gamme d'outils enregistrent de grandes variations de cours pendant la journée, ce qui implique une forte probabilité de recevoir des bénéfices et de subir des pertes lors de votre trading.

9.3. Risques techniques

9.3.1. Le Client accepte les risques de pertes financières dus à une défaillance des systèmes d'information, de communication, électriques et autres provenant du Client.

9.3.2. Lorsque le Client effectue des opérations de trading au moyen de son terminal de trading, il accepte les risques de pertes financières pouvant survenir du fait de :

a) Une défaillance du matériel, des logiciels ou une mauvaise qualité de connexion provenant du Client ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

- b) Un dysfonctionnement de l'équipement du Client ;
- c) Un mauvais paramétrage du terminal du Client ;
- d) Une version du terminal du Client pas mise à jour en temps opportun ;
- e) Un manque de connaissances du client sur les instructions, décrites dans le support installé sur le terminal.

9.4. Risque de conditions de marché irrégulières

Le Client accepte que, avec des conditions de marché irrégulière, le délai de traitement de ses ordres peut augmenter, le spread peut être élargi et une cotation exécutée peut également différer de celles du flux.

9.5. Risque de particularités techniques de la plateforme de trading

9.5.1. Le Client accepte que dans la file d'attente des ordres sur le serveur, il ne puisse y avoir qu'un seul ordre. Toute tentative de soumission d'un nouvel ordre sera rejetée et une notification apparaîtra dans la fenêtre d'ordre vous indiquant : "Order is locked".

9.5.2. Le Client accepte que la seule source d'informations faisant autorité concernant le flux de cotations est le serveur principal opérant pour les Clients qui effectuent des trades avec des comptes réels. Les bases de données de cotations sur le terminal du Client ne doivent pas servir de source d'informations faisant autorité en ce qui concerne le flux des cotations, car en cas de connexion instable entre le terminal du Client et le serveur, il se peut qu'une partie des cotations du flux n'atteigne pas le terminal du Client.

9.5.3. Les cotations en vigueur des actifs sous-jacents sont ceux calculés par la Société sur la base des cotations reçues par la Société. Tous les problèmes relatifs à la détermination des prix du marché sont à la seule connaissance de la Société.

9.5.4. Le Client accepte sans réserve les cotations que la Société fournit à ses Clients comme étant exclusivement corrects ; aucune prétention selon laquelle les cotations fournies par la Société sont différentes de celles d'autres sources ne peut être acceptée.

9.5.5. La Société se réserve le droit de réexaminer les cotations fournies pour toute période si, selon elle, ces cotations correspondent à la définition de "cotations hors marché" et/ou de "conditions de marché irrégulières" et/ou "erreur évidente" définie dans le présent accord et/ou dans la section "Termes et définitions" ainsi que de réviser les résultats financiers des opérations de trading exécutées avec ces cotations.

9.5.6. En cas d'arrêt non planifié du flux de cotations sur le serveur de trading causé par une défaillance matérielle ou logicielle, la Société se réserve le droit de synchroniser la base de données des cotations sur le serveur avec d'autres sources afin de rétablir la continuité de l'historique des flux de cotations. Dans ce cas, la Société est autorisée, sans y être obligée, à réviser les résultats financiers des opérations de trading du Client qui ont été exécutées lors de cette période.

9.5.7. Le Client accepte que le fait de fermer une fenêtre de soumission/modification/suppression d'un ordre ainsi que la fenêtre d'ouverture/clôture d'un ordre n'annule pas l'ordre déjà soumis au courtier afin d'être traitée.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

9.5.8. Le client accepte le risque d'effectuer des opérations de trading non planifiées dans le cas où il soumettrait un ordre une deuxième fois avant de recevoir des informations sur les résultats du traitement d'un ordre précédent effectué par le courtier.

9.5.9. Le Client accepte qu'un ordre de modification simultanée du niveau d'un ordre différé et des niveaux Stop Loss et/ou Take Profit, soumis au traitement après exécution de l'ordre, ne soit modifiée que dans la partie de la modification des niveaux des ordres Stop Loss et/ou Take profit pour cette position ouverte.

9.5.10. Le Client accepte qu'en cas de soumission d'un ordre différé ou d'ordres Stop Loss et/ou Take Profit pour le niveau, correspondant à la cotation en vigueur dans le flux de cotations, un ordre sera exécuté uniquement dans le cas où un nouveau tick agit en direction d'un ordre, à condition que les conditions du P. 4.5 soient remplies.

9.6. Risque d'échec de la communication

9.6.1. Le Client accepte le risque de pertes financières causées par le fait qu'il/elle n'a pas reçu ou a reçu avec retard un message de la part de la Société.

9.6.2. Le Client reconnaît que les informations non chiffrées envoyées par courrier électronique ne sont pas protégées contre les accès non autorisés.

9.6.3. Le Client accepte que la Société ait le droit de supprimer les messages reçus par le client par le biais d'un courrier interne du terminal du Client dans les trois jours calendaires à compter du moment de l'envoi du message.

9.6.4. Le Client est entièrement responsable de la conservation des informations confidentielles reçues de la part de la Société et accepte les risques de pertes financières causées par l'accès non autorisé de tiers au compte de trading.

9.7. Risque de retard dans le traitement des transactions

9.7.1. Le client accepte tous les risques de pertes financières dues à des retards de traitement des transactions de la part des systèmes de paiement.

9.7.2. En cas de retard dans le traitement d'une transaction, le client est entièrement responsable de la prise en compte de tous les risques liés à un solde insuffisant sur le compte de trading et a la possibilité de traiter le paiement via un système de paiement alternatif.

9.8. Risque de cas de force majeure

9.8.1. Le Client accepte les risques de pertes financières causés par un cas de force majeure.

10. Cas de force majeure

10.1. Les cas de force majeure incluent, sans s'y limiter, tout acte, événement ou circonstance (y compris, sans toutefois s'y limiter, les grèves, émeutes, troubles et troubles civils, actes terroristes, inondations, conditions météorologiques exceptionnelles, tremblements de terre, incendies, guerres, conflits de travail, accidents, actions gouvernementales, pannes de connexions et de courant, pannes de matériel et de logiciels, etc.) qui, de l'avis raisonnable de la Société, entraînent la déstabilisation du ou



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

des marchés, d'un ou de plusieurs outils, l'interruption des activités, la liquidation ou la fermeture de tout marché ou l'absence d'un événement sur la base duquel la Société établit des cotations, ou l'introduction de conditions de trading non standard sur un marché ou vers un tel événement.

10.2. La Société, en ayant un fondement valable, est en droit de définir les limites de l'événement du cas de force majeure. En cas de force majeure, la Société prendra toutes les mesures de bonne foi nécessaires afin d'informer le Client du cas de force majeure.

10.3. Le Client accepte qu'en cas de force majeure, la Société ait le droit (sans limiter les autres droits de la Société conformément au présent accord) sans notification écrite préalable et à tout moment de prendre les mesures suivantes :

- a) Augmenter les demandes de marge ;
- b) Clôturer une ou toutes les positions ouvertes à une cotation jugée raisonnable par la Société ;
- c) Suspendre ou modifier l'application de l'une ou de toutes les dispositions du présent accord, dans la mesure où des cas de force majeure ne permettent pas à la Société de s'en tenir à ces dispositions ;
- d) Prendre ou ne pas prendre de mesures à l'égard de la Société, du Client et des autres Clients, à condition que la Société ait des motifs raisonnables de considérer de telles mesures comme raisonnables dans de telles circonstances ;
- e) Reconsidérer le résultat financier de toutes les opérations de trading du Client, en cas de force majeure, en modifiant les cotations, les ordres d'ouverture/fermeture ou en les supprimant complètement.

Retour au [Contenu](#)



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord de Partenariat

FBS Markets Inc., également dénommé ci-après "Société", et un Client, qui a ouvert un compte IB sur www.fbs.com, également ci-après dénommé « Courtier Introdacteur », ensemble dénommé « Parties » ont conclu l'accord IB suivant :

1. Dispositions communes

- 1.1. Le présent accord constitue une partie intégrante de l'accord du Client.
- 1.2. Afin de s'enregistrer comme un courtier introducteur (IB), il faut :
 - 1.2.1. Enregistrer un espace personnel sur le site web de la Société.
 - 1.2.2. Accepter cet accord et recevoir un e-mail de confirmation pour l'ouverture du compte IB.
 - 1.2.3. Recevoir un numéro d'identification personnel de courtier introducteur (IB).
 - 1.2.4. La Société se réserve le droit d'exiger le numéro d'identification personnel ou tout autre document confirmant les données personnelles de l'IB à tout moment.
- 1.3. Après l'ouverture d'un compte IB, un courtier introducteur peut sélectionner n'importe quel matériel promotionnel disponible sur le site web de FBS ou sur un compte de réseau social, et le placer sur son site web, ou, alternativement, utiliser son lien de parrainage ou son QR-code.
- 1.4. Lorsque les conditions du p. 1.2 sont remplies, le compte IB est considéré comme actif. Une notification automatique est envoyée par courrier électronique à l'adresse électronique du Courtier Introdacteur (qui a été soumise lors de l'enregistrement).
- 1.5. La Société et un Courtier Introdacteur prennent des engagements mutuels et coordonnés afin d'attirer directement des Clients pour qu'ils tradent sur les marchés et qu'ils utilisent les outils de trading fournis par la Société.
- 1.6. Un Courtier Introdacteur (IB) s'engage à respecter les engagements énoncés dans le présent accord, c.-à-d. rechercher et acquérir des clients pour la Société, ainsi que d'autres droits et obligations énoncés dans le présent accord. Lors de l'exécution des engagements énoncés dans le présent accord, un Courtier Introdacteur agit uniquement de son propre chef mais acquiert des Clients pour la Société.
- 1.7. Un Courtier Introdacteur accepte inconditionnellement que tous les Clients qu'il/elle acquiert sont les Clients de la Société.

2. Coopération des parties

- 2.1. Cet accord n'implique en aucun cas des relations de travail ou une co-entreprise. Un Courtier Introdacteur ne peut utiliser le nom de la Société, son logo ainsi que d'autres documents protégés par le droit d'auteur, notamment la publicité, l'impression, les cartes de visite, les annonces, les publications, sauf en cas d'autorisation écrite préalable de la Société. Un Courtier Introdacteur peut exercer ses activités et se présenter dans toute négociation en tant que Client de la Société et uniquement avec ses privilèges de Courtier Introdacteur. Aucun autre statut possible n'est autorisé. Un Courtier Introdacteur a le droit d'utiliser des supports promotionnels qui ont été spécialement conçus pour lui par la Société.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

2.2. En aucun cas la Société n'assumera la responsabilité pour :

2.2.1. Les activités de Courtier Introduteur effectuées en violation de toute disposition du présent accord et/ou de l'accord Client.

2.2.2. Les activités du Courtier Introduteur effectuées en sus des privilèges accordés par la Société.

2.2.3. Tout dommage ou perte causé par un Courtier Introduteur à une tierce partie.

2.2.4. Toute réclamation relative à un Courtier Introduteur causée par son manquement au p 3.1 du présent accord.

2.3. Les parties sont tenues de se conformer aux dispositions de cet accord et/ou de l'accord Client sauf indication et signature contraire.

3. Présentation des droits et des obligations du Courtier Introduteur

3.1. Étant donné que cet accord a été accepté, un Courtier Introduteur, en son nom, contre une récompense payée par la société :

3.1.1. Fait de la publicité pour la Société.

3.1.2. Organise des activités (conformément à la législation de son pays) en vue d'acquérir de nouveaux clients pour la Société.

3.1.3. Informer les nouveaux Clients sur l'activité, les services, les avantages ainsi que d'autres informations pertinentes sur la Société.

3.1.4. Fournir aux nouveaux Clients des informations sur la Société, y compris les adresses et les coordonnées de la Société, les conditions normales ou spéciales de la mise à disposition des services de la Société.

3.1.5. Fournir au nouveaux Clients des informations sur le site web de la Société (www.fbs.com), sa structure ainsi que les informations publiées sur le site web tout en les commentant/clarifiant si nécessaire.

3.2. Un Courtier Introduteur garantit que ses activités sont conformes à la législation de son pays de résidence.

3.3. Un Courtier Introduteur est tenu d'informer immédiatement la Société de toute ingérence dans ses activités.

3.4. Un Courtier Introduteur est obligé d'acquérir des Clients pour la Société.

3.5. Un client est réputé acquis par un Courtier Introduteur si l'une des conditions suivantes est remplie:

3.5.1. Un Client enregistre son compte en utilisant un lien spécial (de parrainage) fourni par un Courtier Introduteur.

3.5.2. Le client se rattache à l'Introducing Broker en saisissant les informations relatives à ce dernier (c'est-à-dire son ID de partenaire) dans les paramètres du compte de l'Espace personnel pour s'inscrire en tant que client acquis par l'Introducing Broker désigné. La demande est satisfaite lorsque le client a un



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

historique de trading dans les 7 jours calendaires suivant son enregistrement en tant que client, et que le client n'est pas déjà enregistré auprès d'un autre Introducing Broker. Lorsqu'il n'a pas d'historique de trading, le client peut effectuer le rattachement/détachement auprès de l'Introducing Broker à tout moment, à condition qu'il n'ait pas reçu de transfert interne de la part de l'Introducing Broker.

S'il y a eu un transfert interne de l'Introducing Broker avant la demande de détachement, le client doit d'abord effectuer un transfert interne de fonds en retour en faveur de l'Introducing Broker, ou fournir une confirmation de l'Introducing Broker indiquant que celui-ci n'a pas de créances financières vis-à-vis du client et qu'il ne s'oppose pas au détachement du client, et c'est seulement à ce moment-là qu'il peut se détacher.

3.5.3. Dans le cas où un client acquis par le Courtier Introduceur enregistrera le nouveau compte de trading, il sera automatiquement considéré comme un compte lié (rattaché) au Courtier Introduceur nommé, à moins que le Client ne change et/ou n'annule le Courtier Introduceur lors de l'enregistrement du nouveau compte de trading.

3.6. FBS se réserve le droit d'enregistrer un client comme rattaché à un Courtier Introduceur dans les 7 jours ouvrables suivant l'enregistrement du Client sur www.fbs.com ou sur l'une des applications mobiles "FBS - Trading Broker" ou "FBS Trader". Dans ce cas, le Courtier Introduceur doit prouver le fait du rattachement du Client particulier et expliquer pourquoi l'enregistrement n'a pas été effectué conformément à l'article 3.5 du présent accord.

3.7. Un Courtier Introduceur est tenu de fournir tout support publicitaire (y compris des cartes de visite) à la Société afin qu'il soit approuvé avant toute campagne de publicité.

3.8. Il est interdit aux Courtiers Introduceurs d'utiliser des méthodes de publicité frauduleuses afin de promouvoir la Société. Il est strictement interdit d'utiliser les éléments suivants :

3.8.1. APS (Active Promotion Systems) ;

3.8.2. Publicité sur des sites web amoraux (y compris les sites pornographiques) ;

3.8.3. Publicité sur des sites web ne respectant pas la législation du pays du Courtier Introduceur ;

3.8.4. Spamming et le référencement abusif ;

3.8.5. Les publicités contenant des descriptions incomplètes ou faussées des services de la Société, ou n'informant pas la clientèle sur les risques et les services ;

3.8.6. Les publicités contenant de fausses informations ou des informations déformées ou ne se conformant pas à la législation du pays du Courtier Introduceur ;

3.8.7. Toute autre activité susceptible de nuire à la réputation positive de la Société ;

3.8.8. Tout autre moyen de publicité frauduleuse.

3.9. Un Courtier Introduceur n'a pas le droit de :

3.9.1. Enregistrer et/ou utiliser des domaines contenant "FBS" ou toute autre variante de ce dernier, par exemple : fsb, ffbs, fbss, etc.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

3.9.2. Enregistrer une entreprise et/ou utiliser le nom commercial "FBS" ou toute autre variante de celui-ci, par exemple : fsb, ffbs, fbss, etc.

3.9.3. Il est interdit à un Courtier Introduceur d'utiliser l'URL directe de la Société ainsi que son lien de parrainage dans un système CPC (coût par clic) (CPC (Google, Yahoo !, Live, etc.) et de mener des campagnes publicitaires pour les requêtes de la marque. Les redirections ou toute autre méthode d'acquisition forcée (frauduleuse) de clients sur le site web sont également interdites.

3.9.4. Un courtier introduceur (IB) n'a pas le droit de créer ses propres applications en utilisant le logo et le nom de la société FBS.

3.9.5 Il est interdit à un Introducing Broker d'utiliser des publicités de recherche payantes, y compris des annonces Google.

3.10. Un Courtier Introduceur n'a pas le droit d'établir un quelconque type de relation monétaire avec les Clients (y compris d'accepter des fonds, des virements bancaires ou des paiements par cartes, etc.)

3.11. Un Courtier Introduceur est tenu de préserver la confidentialité des activités de la société et/ou des informations qui sont mises à sa disposition. .

3.12. Un Courtier Introduceur est tenu d'informer immédiatement la Société de tous les faits dont il a connaissance, qui pourraient avoir des conséquences défavorables (risques) pour la Société.

3.13. En cas de réclamations de Clients relatives aux activités du Courtier Introduceur effectuées auprès de la Société, le Courtier Introduceur est tenu de résoudre lui-même ces réclamations.

3.14. Un Courtier Introduceur est tenu d'avertir le Client des risques liés aux trading boursier avant la signature de l'accord Client.

3.15. La Société ne recommande pas à un Courtier Introduceur de fournir des recommandations et/ou des conseils au Client sur les opérations et/ou les stratégies de trading, ni même d'influencer de toute autre manière sur les décisions du Client. La Société décline toute responsabilité quant aux conséquences de ces recommandations et conseils.

3.16. Un Courtier Introduceur n'a pas le droit de publier ou de participer, ni de coopérer afin de publier des documents dans les médias, envoyer des lettres d'information ou des notes, ou collaborer à la rédaction de documents dans des journaux, magazines, blogs, forums Internet ou autres médias de masse, qui pourrait nuire à la réputation positive de la Société.

3.17. Avant d'établir des relations avec des Clients, un Courtier Introduceur est tenu de les informer de son statut ainsi que de ses privilèges.

4. Droits et obligations de la société

4.1. La Société est obligée de fournir une assistance à un Courtier Introduceur afin que ce dernier puisse appliquer les dispositions du présent accord.

4.2. La Société est obligée de verser une récompense à un Courtier Introduceur conformément au présent accord.

4.3. FBS est responsable de la négociation et des calculs. Un Courtier Introduceur peut obtenir un rapport de commission depuis son Espace Personnel et/ou le demander via l'adresse e-mail officielle.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

4.4. La Société est obligée d'ouvrir des comptes réels pour les Clients acquis par un Courtier Introduteur conformément aux termes et conditions de l'accord Client.

4.5. La Société est tenue de fournir aux Clients la possibilité d'effectuer des opérations de trading via des identifiants et des mots de passe configurés par la Société.

4.6. La Société est tenue d'établir une comptabilité complète des opérations de trading du Client.

4.7. La Société se réserve le droit de recevoir un rapport complet du Partenaire sur les résultats des campagnes et des promotions menées dans le but d'attirer des Clients.

4.8. La Société a le droit de dissoudre le présent accord si un Courtier Introduteur ne parvient pas à acquérir 5 Clients actifs dans les 90 jours qui ont suivi son enregistrement en tant que Courtier Introduteur.

4.9. La Société se réserve le droit d'exclure un ou plusieurs comptes de Clients issus de la liste des Clients attirés par le Partenaire, au cas où ledit compte ne serait pas alimenté dans les 30 jours suivant son enregistrement dans l'espace personnel du Client.

4.10. Si un Courtier Introduteur ne respecte pas les conditions du présent accord, la Société a le droit d'exclure un ou plusieurs Clients de la liste des Clients d'un Courtier Introduteur.

4.11. La Société a le droit d'informer les Clients qu'un Courtier Introduteur reçoit une récompense sur leurs trades de la part de la Société pour les activités décrites dans le présent accord.

4.12. Si nous pensons qu'un client a commis ou tenté de commettre une forme d'abus de marché ou de mauvaise conduite, de fraude, de délit d'initié, de désordre du marché ou autre, nous pouvons, à notre seule et entière discrétion, sans en avertir l'Introducing Broker, prendre certaines des mesures suivantes (dans la mesure permise par la loi) :

- Retenir tous les fonds dont on soupçonne de découler d'une telle activité ;
- Annuler la commission précédemment accumulée par l'Introducing Broker pour ce client ;
- Détacher le client de l'Introducing Broker ;
- Résilier l'accord de partenariat avec l'Introducing Broker du client ; et/ou
- Prendre toute autre mesure que nous jugeons appropriée.

4.13. Si la société a demandé une preuve (copies numérisées des cartes), le client doit l'envoyer dans les 24 heures, sinon la société a le droit de détacher le client automatiquement jusqu'à ce qu'il envoie des copies numérisées de la carte avec laquelle il a effectué le dépôt afin qu'il soit de nouveau rattaché. La commission gagnée lors de la période de détachement ne sera pas créditée au bénéfice du partenaire.

4.14. La société a le droit de dissoudre le présent accord en cas de manquement important du Courtier Introduteur au respect de ses conditions.

4.15. En cas de violation de l'Accord par le courtier introducteur (IB - Introducing Broker), la société se réserve le droit de résilier le présent Accord entre les parties, de bloquer leur compte IB, de détacher tous les clients du courtier introducteur ainsi que d'annuler toutes ses commissions associées à ses clients, et ce, sans préavis. La résiliation de l'Accord signifie la résiliation des obligations de la Société concernant le transfert de commission ainsi que d'autres récompenses au bénéfice du courtier introducteur.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

Conformément aux conditions des présentes, les règles et les dispositions du présent Accord relatives à la vie privée s'appliquent, et ce, indépendamment du fait que l'Accord ait été résilié.

4.16. FBS a le droit de désactiver un compte IB si un courtier introducteur ne l'utilise pas pendant plus d'une (1) année civile (y compris, mais sans s'y limiter, toute opération de connexion, modification des paramètres, retrait de commission). La désactivation d'un compte implique que FBS ne calcule plus la commission et que le compte soit archivé.

4.17. La société se réserve le droit de détacher le client de l'Introducing Broker si le client ne fournit pas les documents demandés par la société et/ou si le résultat de la vérification de la connaissance du client (KYC) n'est pas satisfaisant. La société n'est pas tenue d'informer l'Introducing Broker des raisons pour lesquelles la vérification de la connaissance du client (KYC) n'a pas été effectuée de manière satisfaisante.

4.18. Si la société cesse de fournir des services et d'offrir des produits aux clients de certains pays/régions, elle a le droit de résilier l'accord de partenariat avec un Introducing Broker qui est enregistré dans le pays/la région interdit(e) ou qui attire des clients de ces pays/régions.

5. Présentation des limitations des privilèges du Courtier Introducteur

5.1. Sans l'autorisation écrite préalable de la Société, un Courtier Introducteur est interdit de :

5.1.1. Prendre des engagements au nom de la Société, ou engager la Société avec des engagements.

5.1.2. Donner des garanties et/ou faire des promesses ; faire toute déclaration concernant les paiements des accords conclus par la Société.

5.1.3 Utiliser tout contenu des sites web et/ou des applications mobiles de l'entreprise et tout autre actif de propriété intellectuelle de l'entreprise, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits d'auteur, marques commerciales, brevets, marques de service, noms commerciaux, codes logiciels, icônes, logos, caractères, mises en page, secrets commerciaux, boutons, schémas de couleurs, graphiques, etc. Le courtier introducteur (Introducing Broker) n'est pas autorisé à utiliser les actifs de propriété intellectuelle de la société sans le consentement écrit préalable de la société. Il est strictement interdit d'utiliser des noms de domaine similaires de l'entreprise, des noms d'applications similaires, des descriptions d'applications, des mots-clés, des images ou des vidéos placés sur les sites web de l'entreprise et/ou les applications mobiles. La violation de cette règle sera considérée comme une violation flagrante du présent accord. L'accord peut être résilié alors que les dispositions des paragraphes 5.4 et 5.5 du présent accord seront appliquées au courtier introducteur et à son compte.

5.2. Un Courtier Introducteur n'a pas le droit de :

5.2.1. Modifier le code des supports promotionnels fourni par la Société et disponibles via l'espace personnel. Si le fait d'une modification est révélé, la Société a le droit de dissoudre le présent accord ainsi que d'annuler toute récompense du Courtier Introducteur.

5.3. Les limitations énumérées au p. 5.1 et 5.2 sont en vigueur au moment de la signature de l'accord et pendant les cinq années suivant sa dissolution ou son annulation.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

5.4. Si, à la suite d'un manquement du Courtier Introduteur à se conformer aux conditions du présent accord (y compris à la suite activités ou de déclarations non autorisées), si la Société est poursuivie, toute dépense (perte) de la Société devra être intégralement remboursée par le Courtier Introduteur. Dans ce cas, les pertes de la Société sont comptabilisées en tant que dépenses supportées ou à être supportées par la Société afin de recouvrer ses droits et intérêts (pertes réelles) ainsi que pour le manque à gagner que la Société recevrait normalement au cours d'un processus commercial commun lorsque ses intérêts et sa réputation ne sont pas lésés du fait du refus d'un Courtier Introduteur de respecter les engagements du présent accord. Un Courtier Introduteur n'a pas le droit de contester le montant des pertes que la Société réclame à titre de compensation.

5.5. Si un Courtier Introduteur enfreint les conditions du présent accord, la Société se réserve le droit de bloquer son compte IB ainsi que ses comptes réels jusqu'à ce que toutes les pertes soient couvertes. La Société a le droit de couvrir les pertes causées par un Courtier Introduteur avec la récompense du Courtier Introduteur ou tout autre paiement prévu dans le présent accord et/ou l'accord Client.

5.6. En cas de correspondance de données entre un Courtier Introduteur et ses Clients parrainés (telles que, sans s'y limiter, l'adresse postale, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, des adresses IP, etc.), la Client parrainé sera exclu de la liste des Clients du Courtier Introduteur. Si deux ou plusieurs comptes réels sont exploités à partir de la même adresse IP, ils sont considérés comme affiliés (auto-parrainage) et aucune récompense n'est versée pour le trading effectuée sur ces comptes.

5.7 La Société se réserve le droit d'exiger la vérification de l'espace personnel de tous les Clients du Partenaire pour lesquels le Partenaire a reçu une commission, avant d'autoriser le retrait de fonds d'un compte Partenaire.

5.8. En ce qui concerne les trades qui utilisent la pratique communément appelée "barattage", aucune commission ne sera payée et le ou les clients concernés seront détachés. Le barattage est considéré (sans s'y limiter) comme une pratique consistant à exécuter des trades via un compte client dans le seul but de générer des commissions. En cas d'une telle et/ou de toute autre activité des clients introduite par l'introduteur et jugée suspecte par la Société, la Société est autorisée à résilier le présent Accord et/ou à recalculer ou retenir la ou les commissions de l'Introduteur en conséquence et à la seule discrétion de la Société.

6. Principes du travail du Courtier Introduteur et de l'acquisition de Clients

6.1. Un Courtier Introduteur a le droit de créer un site web consacré à l'activité de la Société, incluant des informations sur les marchés financiers mondiaux et sur les services de la Société, comme indiqué au p. 3 de cet accord.

6.2. L'enregistrement des Clients et leur ajout au groupe d'un Courtier Introduteur (liste des Clients) s'effectuent de l'une des manières suivantes :

6.2.1. Un client utilise un lien de parrainage pour accéder au site web de la société.

6.2.2. Un client peut choisir d'être rattaché au Courtier Introduteur nommé en fournissant les informations relatives au Courtier Introduteur dans les paramètres de son compte via l'Espace Personnel si toutes les conditions suivantes sont remplies :



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

- le Client n'est pas déjà enregistré auprès d'un autre Courtier Introduteur (dans ce cas, il doit suivre la procédure mentionnée en p.6.2.3.).
- le Client n'a pas d'ordres de trading antérieurs sur aucun compte de trading dans son Espace personnel. Les ordres de trading effectués sur les comptes bonus ne sont pas pris en compte.
- dans le cas où le Client a des ordres de trading antérieurs sur des comptes réels, la demande n'est satisfaite que si elle est transmise dans un délai de 7 jours calendaires à compter de l'enregistrement du Client sur le site www.fbs.com.
- le Courtier Introduteur (IB) a enregistré son compte Partenaire avant que le Client n'ait enregistré un compte sur www.fbs.com.

6.2.3. Un client qui est inscrit auprès du Courtier Introduteur peut changer son Courtier Introduteur en fournissant les informations relatives au Courtier Introduteur dans les paramètres de son compte via l'Espace Personnel si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- le Client n'a pas d'ordres de trading antérieurs sur aucun compte de trading dans son Espace personnel. Les ordres de trading effectués sur les comptes bonus ne sont pas pris en compte.
- dans le cas où le Client a des ordres de trading antérieurs sur des comptes réels, la demande n'est satisfaite que si elle est transmise dans un délai de 7 jours calendaires à compter de l'enregistrement du Client sur le site www.fbs.com.
- le Courtier Introduteur (IB) a enregistré son compte Partenaire avant que le Client n'ait enregistré un compte sur www.fbs.com.

6.3. Le client a le droit de se détacher d'un Introducing Broker à tout moment, à condition qu'il n'ait pas reçu un transfert interne de l'Introducing Broker et qu'il ne soit pas devenu un client direct de FBS.

7. Commissions et frais des Courtiers Introduteurs

7.1. FBS paiera à l'Introducing Broker une commission du montant spécifié dans la section 7 de cet accord pour chaque trade ouvert et pour chaque trade clôturé sur tous les comptes de trading (MT4, MT5, et FBS Trader) du client présenté à FBS par l'Introducing Broker, à l'exclusion des trades clôturés par une contre-position.

7.2. La commission de l'Introducing Broker sera facturée en fonction de l'échelon de l'Introducing Broker.

7.3. "Échelon" désigne le niveau de l'Introducing Broker en fonction de l'importance du paiement. Le paiement fait référence à un indicateur quantitatif basé sur la moyenne mensuelle des commissions en dollars US payées à l'Introducing Broker au cours des 3 mois précédents. Lors du calcul de la commission mensuelle moyenne, seules les commissions reçues par l'Introducing Broker directement de ses clients seront prises en compte. La commission reçue par l'Introducing Broker de la part des clients de son partenaire de niveau B n'est pas prise en compte.

7.4. L'échelon est recalculé le premier jour de chaque mois de la manière suivante :



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

Échelon	Paiement (commission mensuelle moyenne des 3 derniers mois)		R (coefficient dépendant de l'échelon), %
	À partir de	Jusqu'à	
1	0 \$	24,99 \$	30 %
2	25 \$	249,99 \$	33 %
3	250 \$	999,99 \$	36 %
4	1 000 \$	2 999,99 \$	38 %
5	3 000 \$	9 999,99 \$	41 %
6	10 000 \$	-	43 %
7	Déterminé par FBS		Déterminé par FBS

7.5. La commission de l'Introducing Broker est calculée comme suit :

7.5.1. Si le spread est inférieur ou égal au spread moyen de la semaine, la Commission = $R * (1/2 \text{ spread de l'instrument} + \text{Commission FBS}) * \text{par volume}$. La commission est calculée séparément pour l'ouverture et la clôture d'un trade.

7.5.2. Si le spread dépasse le spread moyen de la semaine, la Commission = $R * (1/2 \text{ spread de l'instrument} + \text{Commission FBS}) * \text{volume} * \text{taux de réduction}$. La commission est calculée séparément pour l'ouverture et la clôture d'un trade. Le taux de réduction correspond au spread moyen divisé par le spread à l'ouverture ou à la clôture.

7.6. Le spread désigne la différence entre le cours vendeur et le cours acheteur d'un instrument à un moment donné.

7.7. La commission de l'Introducing Broker pour tous les comptes clients acquis est calculée et payée, s'il y a une commission à payer, une fois toutes les 24 heures.

7.8. Les commissions d'Introducing Broker inférieures à 1 cent d'USD ne sont pas payables.

7.9. La société peut rétrograder un courtier intermédiaire en cas de violation du présent accord ou de conduite frauduleuse de la part d'un courtier intermédiaire, ou augmenter la note du courtier intermédiaire en guise de récompense, à sa propre discrétion.

7.10. Dans le cas où la commission de l'Introducing Broker a été perçue pour des ordres couverts (ordres d'achat et de vente ouverts pour le même instrument et maintenus simultanément sur le marché), la société a des raisons de considérer que les actions de l'Introducing Broker sont frauduleuses et se réserve le droit d'annuler la commission payée et de détacher le ou les clients



**Always
by your side**

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

concernés.

7.11. Si la commission de l'Introducing Broker sur un client dépasse 30 % du total de la commission de l'Introducing Broker pendant une période de 1 à 6 mois avant une demande de retrait, la société se réserve le droit de la révoquer.

7.12. Dans le cas où le montant total de la commission de l'Introducing Broker pour un compte de client dépasse 60 % du montant total des dépôts pour ce compte, la commission peut être ajustée à la discrétion de la société pour atteindre un montant inférieur à 60 % du montant total des dépôts pour ce compte.

7.13. La commission de l'Introducing Broker ne peut excéder 50 % de la moyenne des capitaux propres de tous les comptes clients pour le mois considéré. La moyenne des capitaux propres est calculée comme suit :

$$E = \frac{\sum E_1 + E_2}{2}, \text{ où}$$

E — moyenne des capitaux propres,

E1 — Capitaux propres au début du mois pour tous les comptes clients,

E2 — Capitaux propres à la fin du mois pour tous les comptes clients.

7.14. La commission fixée dans la présente section 7 est le seul type de frais payé par la société à l'Introducing Broker. Il n'y a pas d'autres frais pouvant être réclamés par un Introducing Broker.

7.15. La commission d'Introducing Broker est payée en dollars américains, quelle que soit la devise spécifiée dans les comptes des clients de l'Introducing Broker.

7.16. Il est interdit de procéder au retrait initial de la commission de l'Introducing Broker au moyen de cartes de débit/crédit. Les Introducing Brokers des pays où les banques locales sont disponibles doivent d'abord retirer la commission d'Introducing Broker sur leur compte bancaire local.

7.17. Dans des circonstances exceptionnelles, la société se réserve le droit de déterminer unilatéralement les méthodes disponibles pour le retrait de la commission de l'Introducing Broker.

7.18. La société se réserve le droit de modifier les commissions et les frais d'Introducing Broker.

7.19. Dans le cas où une fixation de solde se produit sur le compte d'un client, la société se réserve le droit de déduire le montant des fonds compensés par la société de la somme totale de la commission d'Introducing Broker pour le trading de ce client qui a été payée le même jour où la fixation de solde s'est produite.

8. Durée de validité

8.1. Le présent accord de partenariat entre en vigueur après son acceptation par l'Introducing Broker (IB) sur le site web et il est valable jusqu'au moment où l'une des parties décide d'y mettre fin. La société peut demander à tout moment la signature d'un accord de partenariat.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

8.2. L'une ou l'autre des parties (FBS ou Introducing Broker) peut résilier l'accord en donnant un préavis écrit de cinq (5) jours ouvrables à l'autre partie.

8.3. FBS se réserve le droit de résilier ou de suspendre sans préavis le présent accord ou tous les droits de l'Introducing Broker qui peuvent relever des dispositions du présent accord et/ou de ses annexes jointes ou liées, en raison d'une faute professionnelle, d'un manquement, d'une défaillance ou d'autres événements importants, y compris la liquidation ou l'insolvabilité, de la part de l'Introducing Broker. Cette résiliation est laissée à l'entière discrétion de FBS.

8.4. En cas de résiliation de l'accord, l'Introducing Broker est tenu de restituer à FBS tout le matériel de FBS utilisé pour promouvoir ses activités (par exemple, newsletters, bannières, textes, etc.). Dans le cas où l'Introducing Broker gère un site web, des médias sociaux et utilise du matériel de FBS, l'Introducing Broker est obligé de retirer immédiatement ce matériel à la fin de l'accord.

8.5. De plus, FBS peut résilier le présent contrat sans délai pour un motif valable, sur avis écrit à l'Introducing Broker, dans les cas suivants (a) il devient illégal pour FBS et/ou le Courtier de remplir ou de se conformer à une ou plusieurs des obligations de l'Introducing Broker dans le cadre de cet accord ; ou (b) l'Introducing Broker cesse, de l'avis raisonnable de FBS, d'être apte à présenter/fournir les services à FBS, si l'Introducing Broker ne détient plus l'autorisation, la licence ou le consentement nécessaire pour exécuter les obligations en vertu du présent accord ou s'il est empêché pour une raison quelconque de mener à bien les activités et/ou les obligations en vertu du présent accord ; et (c) en cas de modification de la loi ou des réglementations gouvernementales applicables.

9. Force majeure

9.1. Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable du non-respect partiel ou complet de ses engagements s'il est causé par un cas de force majeure (troubles civils, guerre, insurrection, intervention internationale, action gouvernementale, y compris, sans s'y limiter, les contrôles de services de changes, les confiscations, les nationalisations, les dévaluations, les catastrophes naturelles, les actes de Dieu et autres événements inévitables, qui ne dépendent pas de la volonté d'une des parties).

9.2. La Partie qui, en raison de cas de force majeure, ne peut respecter son engagement, en informe la contrepartie par écrit 5 jours après que les événements susmentionnés se sont produits.

9.3. Les faits mentionnés dans cette notification doivent être confirmés par une autorité compétente ou une organisation du pays de résidence de la Partie. Le fait de ne pas avertir l'autre partie à temps n'est pas considéré comme un motif permettant de dégager la partie de sa responsabilité.

9.4. Si l'impossibilité de respecter les engagements de la Partie dure plus de six mois, l'accord est considéré comme dissous.

10. Autres conditions

10.1. En cas de litige entre un Client et un Courtier Introduceur, l'avis de la Société sera définitif.

10.2. En cas d'absence de l'obligation de respecter les engagements de l'une des parties, la contrepartie n'est pas dégagée des responsabilités qui lui incombent en vertu du présent accord, ni ne dénonce le déni de responsabilité.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

10.3. Un Courtier Introduceur accepte que la Société ait le droit de modifier à tout moment certaines conditions du présent accord. Un Courtier Introduceur accepte la responsabilité de vérifier toutes les modifications apportées à l'accord.

10.4. L'un des moyens de communication suivants est considéré comme une notification écrite :

10.4.1. Email ;

10.4.2. Courrier postal ;

10.4.3. Annonces dans la section "Actualités FBS" du site web de la Société.

10.5. La Société utilisera les coordonnées d'un Courtier Introduceur, par exemple : adresse postale, adresse email, etc., soumis lors de l'enregistrement, ou les dernières informations de contact fournies par le Courtier Introduceur.

10.6. Tout type de message (documents, notifications, annonces, confirmations, rapports, etc.) sera considéré comme reçu par un Courtier Introduceur :

10.6.1. Après 1 heure à partir de l'envoi d'un email ;

10.6.2. 7 jours après l'envoi d'un courrier postal ;

10.6.3. Une heure après la publication des informations sur le site web de la Société.

10.7. Un Courtier Introduceur est tenu d'informer la Société de tout changement de ses coordonnées soumises lors de l'enregistrement dans les cinq jours ouvrables. La notification peut être envoyée par courrier électronique, courrier postal ou tout autre moyen de communication garantissant que :

10.7.1. L'information est livrée en temps opportun ;

10.7.2. Les informations sont fournies personnellement par un Courtier Introduceur.

10.8. Cet accord peut être dissous judiciairement à la demande de l'une des parties, en cas de violation multiple ou brutale de ses termes et conditions par une contrepartie, ou dans tout autre cas soumis à la législation en vigueur.

En acceptant cet accord, le Courtier Introduceur confirme que :

Il/elle a lu et compris l'accord.

Toutes les conditions de l'accord sont comprises et complètement acceptées.

Aucune circonstance n'empêche un Courtier Introduceur d'accepter le présent accord.

Retour au [Contenu](#)



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Politique de partenariat à plusieurs niveaux

1. Introduction

1. La présente politique de partenariat multiniveau (ci-après la "politique"), également appelée "Cascades" dans nos produits et communications, définit les conditions et procédures du programme de partenariat multiniveau, qui facilite la coopération entre FBS Markets Inc. ("FBS", "nous", "la société", "notre" ou "nous-mêmes") et les partenaires qui attirent de nouveaux partenaires ("vous", "votre", "partenaire de niveau A" ou "vous-mêmes").

2. Cascades (programme de partenariat à plusieurs niveaux) est accessible aux partenaires qui satisfont aux exigences de la société en matière d'adéquation. Si vous êtes éligible à un programme de partenaires multiniveaux, vous en serez informé, par exemple, par le biais de votre Espace personnel FBS et/ou par e-mail si vous vous abonnez à nos e-mails promotionnels.

3. Si vous avez accès au programme de partenariat multiniveau, vous pouvez publier un lien de parrainage Cascades ou fournir votre ID de partenaire pour que les partenaires puissent se rattacher à vous.

4. Cette politique de partenariat multiniveau fait partie de l'accord de partenariat entre FBS Markets Inc. et vous. L'accord de partenariat se trouve à l'adresse https://cdn.fbs.com/docs/FBS_agreement_en.pdf. Le partenaire de niveau A se conforme à toutes les exigences énoncées dans l'accord de partenariat.

5. FBS Markets Inc est réglementé par la Financial Services Commission (Belize) (ci-après l'"FSC") sous le numéro de licence FSC/000102/460 et est constitué au Belize sous le numéro de certificat d'incorporation 000001317.

2. Définitions

"**Client**", aux fins de la présente politique, désigne une personne à laquelle la société fournit des services et des produits et qui est rattachée à un partenaire.

"**Programme de partenariat multiniveau**" ou "**Cascades**" : la coopération entre les parties qui permet à un partenaire de niveau A de recevoir une commission pour les clients rattachés à un partenaire de niveau B.

"**Partenaire**" ou "**Introducing Broker**" désigne une personne qui s'est inscrite en tant qu'Introducing Broker de la société dans le but d'attirer des clients pour la société.

"**Accord de partenariat**" : l'accord entre la personne qui attire des clients pour la société et la société. L'accord de partenariat se trouve à l'adresse https://cdn.fbs.com/docs/FBS_agreement_en.pdf.

"**Partenaire de niveau A**" : un partenaire qui attire des partenaires pour la société.

"**Partenaire de niveau B**" : un partenaire qui est attiré par le partenaire de niveau A. Un partenaire de niveau B est considéré comme rattaché à un partenaire de niveau A si les conditions suivantes sont remplies :

- Le partenaire de niveau B a enregistré un compte partenaire via le lien de parrainage du partenaire de niveau A ou en utilisant le numéro d'identification du partenaire de niveau A.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

- Au moment où le partenaire de niveau B enregistre un compte de partenaire via le lien de parrainage du partenaire de niveau A ou se rattache en utilisant l'ID du partenaire de niveau A, le partenaire de niveau B ne doit pas être un partenaire actif de la société, c'est-à-dire qu'il n'a pas reçu de commissions pour avoir attiré des partenaires et/ou des clients pour la société au cours des douze (12) derniers mois.

3. Coopération

1. Conformément à la politique, la société et le partenaire de niveau A contractent des obligations mutuellement convenues visant directement à acquérir des partenaires de niveau B, qui, à leur tour, acquièrent des clients pour trader sur les marchés et utiliser les outils fournis par la société.

2. Le partenaire de niveau A assume les engagements énoncés dans la présente politique, tels que la recherche et la mise en relation avec le partenaire de niveau B pour la société, ainsi que d'autres droits et obligations énoncés dans la présente politique. Lorsqu'il s'acquitte des obligations prévues par la politique, le partenaire de niveau A agit de manière indépendante mais acquiert des clients pour le compte de la société.

3. La présente politique ne dénote aucune relation d'emploi ou de coentreprise entre la société et le partenaire de niveau A. Le partenaire de niveau A ne peut utiliser le nom et le logo de l'entreprise, ni d'autres éléments protégés par le droit d'auteur, où que ce soit, y compris pour la publicité, l'impression, les cartes de visite, les annonces ou les publications, à moins que la société n'en ait donné l'autorisation explicite.

4. Un partenaire de niveau A ne peut pas rattacher ses comptes de trading à son partenaire de niveau B.

Toute action du partenaire visant directement ou indirectement à recevoir une commission de partenaire ou d'autres avantages non liés au trading pour ses propres comptes est considérée par la société comme frauduleuse et incompatible avec l'objectif de l'accord. La société a le droit de détacher les comptes de trading du partenaire de niveau A du partenaire de niveau B et de résilier l'accord avec le partenaire de niveau A.

4. Interaction entre les partenaires

1. Le partenaire de niveau A est responsable de toutes les actions du partenaire de niveau B pour attirer des clients pour la société, ainsi que du respect par le partenaire de niveau B des conditions de l'accord de partenariat.

2. Un partenaire de niveau B rattaché à un partenaire de niveau A peut se détacher du partenaire de niveau A selon les modalités prévues par la société.

3. Le partenaire de niveau A accepte que si le partenaire de niveau B est détaché, le partenaire de niveau A n'aura pas droit à une commission au titre du partenaire de niveau B ou des clients parrainés par le partenaire de niveau B. Le partenaire de niveau A accepte que si un partenaire de niveau B demande à se détacher du partenaire de niveau A, la société se conforme à cette demande et cesse de payer toute commission au partenaire de niveau A en relation avec le partenaire de niveau B.

5. Commissions des partenaires de niveau A

1. La commission des partenaires de niveau A se compose de deux parties :



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

a. La commission de partenaire pour un client rattaché au partenaire de niveau A, comme spécifié dans la section 7 de l'accord de partenariat. Le montant de la commission est égal à 100 % de la commission pour les clients, qui est calculée conformément à la section 7 de l'accord de partenariat. Toutes les règles spécifiées dans la section 7 de l'accord de partenariat s'appliquent à cette commission.

b. La commission pour les clients qui sont rattachés au partenaire de niveau B. Le montant de la commission est de 20 % de la commission reçue par les partenaires de niveau B pour les clients qu'ils ont parrainés, qui est calculée conformément à la section 7 de l'accord de partenariat. Toutes les règles énoncées à la section 7 de l'accord de partenariat s'appliquent à cette commission.

Par exemple, la commission du partenaire de niveau B était de 100 \$. En conséquence, le partenaire de niveau A, auquel le partenaire de niveau B est rattaché, recevra une commission de 20 \$.

2. Les informations concernant les partenaires de niveau B et les commissions des partenaires de niveau A se trouvent dans votre Espace personnel FBS. [En savoir plus.](#)

3. Le paiement de la commission d'un partenaire de niveau A peut être retardé, annulé ou suspendu dans l'une des circonstances suivantes :

- Si la société juge suspecte l'activité du compte du partenaire de niveau A ou du partenaire de niveau B, ou de tout compte du client rattaché à l'un ou l'autre des partenaires ;
- Si le partenaire de niveau B ou le client agit de mauvaise foi pour générer des commissions pour le partenaire de niveau A ;
- Si la société détermine que les commissions du partenaire de niveau A proviennent d'une activité liée, directement ou indirectement, à des pratiques frauduleuses, illégales ou trompeuses.

4. La société peut modifier de temps à autre l'ordre et les méthodes de calcul des commissions des partenaires. La méthode de calcul actuelle est disponible sur le site web de la société. En cas de modification, la nouvelle méthode de calcul est réputée entrer en vigueur à compter de la date de sa publication sur le site web de la société.

6. Durée de validité

1. La présente politique entre en vigueur après avoir été approuvée par le partenaire de niveau A. Si un partenaire de niveau A soumet un lien de parrainage pour attirer des partenaires, ou si un autre partenaire utilise son ID de partenaire de niveau A pour se rattacher à eux, le partenaire de niveau A accepte la présente politique.

2. Le présent accord de partenariat entre en vigueur à partir du moment où ses conditions ont été acceptées par la société, et il est valable jusqu'au moment où l'une des parties décide d'y mettre fin. La société peut demander à tout moment la signature d'un accord de partenariat.

7. Restrictions, modifications et résiliation

1. La société peut, à sa discrétion, imposer des restrictions sur le fonctionnement des comptes du partenaire de niveau A pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- Si le partenaire de niveau A est soupçonné d'être impliqué dans des transactions illégales/frauduleuses ;



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

- Si l'on soupçonne que le partenaire de niveau A enfreint l'une des conditions de la présente politique ou l'une des conditions de l'accord de partenariat ou de tout autre document conclu entre le partenaire de niveau A et la société ;
 - S'il devient illégal pour la société et/ou le partenaire de niveau A d'exécuter ou de respecter une ou plusieurs des obligations du partenaire de niveau A en vertu de la présente politique ; et/ou
 - Si le partenaire de niveau A cesse, selon l'opinion raisonnable de la société, d'être apte à fournir les services à la société, si le partenaire de niveau A ne détient plus l'autorisation, la licence ou le consentement nécessaire pour exécuter les obligations en vertu de la présente politique ou si le partenaire de niveau A est incapable, pour quelque raison que ce soit, de mener à bien les activités et/ou les obligations en vertu de la présente politique.
2. La résiliation du statut de partenaire de niveau A ne fait pas obstacle à l'établissement ultérieur par la société de relations contractuelles avec des partenaires de niveau B et/ou des clients présentés par les partenaires de niveau A.
3. L'entreprise peut résilier à tout moment l'accord de partenariat et la présente politique avec le partenaire de niveau A. La commission due au partenaire de niveau A avant la date de résiliation de l'accord de partenariat ne sera pas payée par la société si :
- Le partenaire de niveau A est soupçonné d'être impliqué dans des transactions illégales/frauduleuses ;
 - On soupçonne que le partenaire de niveau A enfreint l'une des conditions de la présente politique ou l'une des conditions de l'accord de partenariat ou de tout autre document conclu entre le partenaire de niveau A et la société ;

8. Autres conditions

1. Tous les sujets non abordés dans la présente politique sont régis par l'accord de partenariat.
2. En cas de désaccord entre le partenaire de niveau A et le partenaire de niveau B, la décision de la société est définitive et contraignante.
3. Le partenaire de niveau A accepte que la société ait le droit de modifier à tout moment certaines conditions de la présente politique. Le partenaire de niveau A assume la responsabilité de l'examen de toutes les modifications apportées à la politique.

Retour au [Contenu](#)



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Termes communs et définitions

ASK La cotation la plus élevée dans les cotations, la cotation à laquelle le client peut acheter

Arbitrage La stratégie de trading où les "ordres d'arbitrage" sont utilisés

Ordre d'arbitrage Un actif est acheté sur un marché et en même temps son analogue est vendu sur l'autre. Ainsi, la différence de valeur des actifs est fixée à des stocks différents. En conséquence de cette stratégie, quel que soit l'évolution future du marché, la valeur reste approximativement fixe (en raison de la compensation par des ordres de trading réciproques).

Un ordre est également considéré comme un arbitrage lorsqu'il consiste uniquement à acheter (vendre) un actif financier sur un marché sans acheter (acheter) l'analogique sur un autre marché, à condition qu'il existe actuellement un gap important entre les cours de ces deux marchés connectés au moment de l'ouverture ou de la clôture d'un ordre.

BID La plus petite cotation dans les cotations. La cotation à laquelle le Client peut vendre.

Base de données des cotations Une information sur le flux de cotations.

Devise de base La première devise dans l'identification de la paire de devises que le Client peut acheter ou vendre contre la devise de cotation.

Solde Un résultat financier total de toutes les transactions terminées et des opérations hors-trading sur le compte de trading.

Barre Un élément du graphique de trading qui comprend les cours à l'ouverture et à la clôture, ainsi que les cotations maximum et minimum pour la période définie.

Marché rapide La situation du marché, lorsque, pendant une courte période, des changements de taux extrêmes se produisent. Le "marché rapide" est souvent accompagné de gap de prix. En règle générale, cela se produit immédiatement avant et/ou immédiatement après un ou plusieurs événements :

- Un début de guerre ou d'actions militaires ;
- Une publication de paramètres économiques pour les pays dont l'économie a une grande influence sur la situation de l'économie mondiale ;
- Une déclaration de la décision sur les taux d'intérêt par les banques centrales et leurs comités ;



Accord FBS

- Les discours et conférences de presse des directeurs de banque centrale, des ministres des finances et des présidents de pays dans lesquels l'économie influe de manière significative sur la situation de l'économie mondiale ;
- Les interventions monétaires effectuées par des organismes publics ;
- Les actes terroristes de niveau national (étatique) ;
- Les catastrophes naturelles, qui entraînent l'imposition de règles d'urgence (ou de règles limitatives similaires) sur les territoires victimes ;
- Les événements politiques ou les cas de force majeure : démissions et nominations (y compris celles consécutives à des élections) de représentants des services exécutifs d'un gouvernement ;
- D'autres événements qui influencent de manière significative sur la dynamique du prix d'un outil.

Devise de cotation	La deuxième devise identifie une paire de devises avec laquelle le client peut acheter ou vendre la devise de base.
Paire de devises	Un volume d'opération de trading, dont la base est le changement d'une valeur de devise vers une autre devise.
Valeur d'un Stop suiveur	Un paramètre de Stop suiveur défini par le Client.
Expiration	La fin de la période de trading allouée pour le trading d'un actif particulier, après quoi le trading sur le contrat respectif ne peut plus être effectué.
Type de compte	L'accumulation de conditions, de services disponibles pour le client, qui sont formés sur la base de la somme de dépôt minimum. Chaque type de compte a un dépôt minimum. Le montant maximum du dépôt dépend du choix de l'effet de levier.
Heure de la plateforme de trading	Le fuseau horaire utilisé pour corriger les événements dans le fichier journal du serveur.
Graphique	Le flux des cotations sont présentées sous forme graphique. Un Haut pour chaque barre - représente l'offre (bid) maximale pour une période, un Bas - l'offre (bid) minimale, un cours de clôture (close) - la dernière offre (Bid) d'une barre, le cours d'ouverture (open) - la première offre (bid) de la barre.
Courtier	<ol style="list-style-type: none">1) Une Société, avec laquelle le Client a passé des accords, régleme une base légale pour l'exécution d'opérations de trading sur les conditions du trading sur marge ;2) Un serveur de trading et/ou un employé de la Société qui traite les demandes et les ordres des clients, exécute les ordres, les stop out et les



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

appels de marge.

Position longue	L'achat d'un outil dans l'attente d'une hausse du cours. Applicable aux paires de devises : devise de base de l'achat pour la devise de cotation.
Clôturer une position	Le résultat de la deuxième partie d'une transaction finalisée.
Demande	Une instruction du Client au Courtier afin de recevoir une cotation. Une demande n'engage pas le Client à exécuter un ordre.
Outil	Une paire de devises ou le contrat de différence.
Historique du compte	La liste des transactions finalisées et des opérations hors-trading du compte de trading.
Client	Une personne morale ou une personne privée qui a conclu un accord avec un courtier en vue d'exécuter des opérations de trading aux conditions du trading sur marge.
Terminal du Client	Le logiciel MetaTrader 4.0, au moyen duquel le Client peut recevoir en ligne des informations sur les enchères sur les marchés financiers (dans le volume défini par la Société), effectuer une analyse technique des marchés, effectuer des opérations de trading, soumettre, modifier, supprimer des ordres, ainsi que recevoir des messages du courtier et de la Société. MetaTrader 4.0 est accessible librement sur le site web.
Position courte	La vente d'un outil avec des attentes de baisse du cours. Applicable aux paires de devises : vente de la devise de base pour la devise de cotation.
Contrat pour la différence (CFD)	L'objet d'exécution d'opérations de trading, qui repose sur la modification de la base d'un actif de base (c'est-à-dire un actif se trouvant dans la base du contrat pour la différence - CFD), peut être une action, des contrats à terme, des métaux précieux, etc.
Cotation	Processus consistant à présenter des cotations afin d'exécuter des ordres pour le Client.
Effet de levier	Un ratio entre le montant de la garantie et le volume des opérations de trading.
Taux	1) Pour une paire de devises : la valeur de l'unité monétaire de base exprimée dans la devise de cotation ; 2) Pour un contrat pour différence (CFD) : la valeur d'une unité d'actif de base, exprimée sous forme monétaire.
Fichier journal du Client	Le fichier, créé par le terminal du Client, qui enregistre en une seconde toutes les demandes et les ordres envoyés par le Client au courtier.

Accord FBS

Fichier journal du serveur	Le fichier, créé par le serveur, qui enregistre en une seconde toutes les demandes et les ordres reçus du client au courtier, ainsi que les résultats de leur traitement.
Positions verrouillées	Positions longues et courtes de volume égal, ouvertes pour le même outil sur le même compte de trading.
Lot	Notion abstraite permettant d'identifier un certain nombre d'actions, de marchandises, de devise de base, acceptées sur la plateforme de trading.
Marge pour positions verrouillées	La sécurité requise par le courtier pour ouvrir et maintenir des positions verrouillées. Cela est indiqué dans les spécifications du contrat pour chaque outil.
Trading sur marge	Des opérations de trading utilisant un effet de levier, lorsque le Client est capable d'effectuer un trade pour des montants dépassant largement ses fonds propres.
Marge initiale	Fonds requis par le courtier à titre de garantie pour l'ouverture de positions. Ceci est indiqué dans les spécifications du contrat pour chaque outil.
Marge nécessaire	- Garantie de trésorerie demandée par le courtier afin de soutenir les positions ouvertes. Ceci est indiqué dans les spécifications du contrat pour chaque outil.
Cotation hors marché	<ul style="list-style-type: none">- La présence d'un gap de prix substantiel ;- Un retour sur cotation dans un court laps de temps afin d'atteindre un niveau initial en créant un gap de prix ;- L'absence d'un mouvement de cotation rapide avant l'apparition de cette cotation ;- Le moment de l'apparition de la cotation, aucun événement macroéconomique et/ou nouvelle de l'entreprise ne pourrait influencer de manière significative le taux de l'outil. <p>La Société est autorisée à supprimer les informations relatives à la cotation hors marché de la base de données des cotations du serveur.</p>
Opération hors-trading	Opération du dépôt sur son compte (ou de retrait de fonds de son compte) ou opération d'octroi (remboursement) d'un crédit.
Marché régulier	"Conditions de marché régulières".
Ordre	L'instruction donnée par le Client au courtier d'ouvrir ou de clôturer une position lorsque le prix atteint le niveau de l'ordre.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

Ouvrir une position	Le résultat de la première partie d'une transaction finalisée.
Ouverture du marché	Une réouverture du trade après les week-ends, les vacances ou après une pause entre les séances de trading.
Ordre différé	L'instruction donnée par le Client au courtier d'ouvrir une position car une cotation atteint un niveau d'ordre.
Profit/Perte flottant (P/L Flottant)	Profits/Pertes non fixes pour les positions ouvertes aux cours en vigueur.
Transaction complétée	Se compose de deux opérations de trading inversé à volume égal (ouverture et clôture d'une position) : achat avec vente ultérieure ou vente avec achat ultérieur.
Flux de cotations	Une séquence de cotations pour chaque outil arrivant sur la plateforme de trading.
Flux de cotations	Une méthode de présentation de cotations au Client, sans demande. Lorsque le Client surveille le flux en ligne, le courtier calcule des flux pour lesquels il peut à tout moment soumettre un ordre afin d'exécuter une opération de trading.
Point	Une unité d'une part la moins significative d'un taux.
Taille de lot	Un montant de parts, marchandises, devise de base en un lot, fixé dans les spécifications du contrat.
Développeur	"MetaQuotes Software Corp." - le développeur de la plateforme de trading.
Ordre	Les instructions du Client au Courtier pour ouvrir/clôturer une position, placer, supprimer ou modifier un niveau d'ordre.
Conditions du marché différentes des conditions régulières	Voir "marché étroit" ou "marché rapide".
Marge libre	Les fonds sur le compte de trading qui peuvent être utilisés pour ouvrir de nouvelles positions. Elle est définie par la formule : $\text{Marge libre} = \text{Capitaux propres} - \text{marge.}$
Serveur	Le logiciel MetaTrader Server 4.0, qui traite les demandes et les ordres du Client, fournit des informations en ligne sur les offres sur les marchés financiers (dans le volume défini par la Société), enregistre les passifs entre le Client et le courtier, ainsi que le respect des conditions et des limitations.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

Expert Advisor	Stratégie de contrôle des comptes de trading sous la forme d'un logiciel en langage spécialisé MetaQuotes Language 4, qui envoie des demandes et des ordres au serveur à l'aide du terminal du Client.
Spike	Voir "Cotation hors marché".
Spécifications du contrat	Principales conditions de trading (spread, taille de lot, volume minimal d'une opération de trading, étapes de changement du volume d'une opération, marge initiale, marge pour les positions verrouillées, etc.) pour chaque outil.
Situation discutable	1) Une situation dans laquelle le client estime que le courtier, du fait de ses actions ou de son absence d'action, a enfreint une ou plusieurs dispositions du présent accord ; 2) Une situation dans laquelle le courtier estime que le Client, du fait de ses actions ou de son absence d'action, a enfreint une ou plusieurs dispositions du présent accord .
Spread	Une différence entre les cotations Ask et Bid exprimée en points.
Compte	Un registre comptable personnalisé unique des opérations effectuées sur la plate-forme de trading, qui reflète les transactions finalisées, les positions ouvertes, les ordres et les opérations hors-trading, ainsi que le statut du solde.
Type de compte	Cumul de conditions et des services à la disposition du client, constitués sur la base du montant du dépôt minimal. Il y a un montant de dépôt minimum pour chaque type de compte. Le montant maximum du dépôt dépend de l'effet de levier choisi.
Ticker	Un numéro d'identification unique attribué à chaque position ouverte ou à un ordre différé sur la plateforme de trading.
Marché étroit	La situation du marché, lorsque, pendant une longue période, les cotations entrent plus rarement dans la plate-forme de trading que lors de conditions de marché régulières.
Opération de trading	Opération d'un Client consistant à acheter ou à vendre un outil.
Plateforme de trading	Une accumulation de logiciels et de matériels fournissant des informations en ligne sur les enchères sur les marchés financiers, l'exécution d'opérations de trading, l'enregistrement des responsabilités réciproques entre le Client et le courtier, ainsi que le respect des conditions et des limitations. Dans sa forme simplifiée par rapport à l'objectif du présent accord, il est composé du "serveur" et du "terminal du Client".

Accord FBS

Compte de trading	Un registre d'opérations personnalisé et unique sur la plate-forme de trading, qui reflète les transactions achevées, les positions ouvertes, les opérations hors-trading et les ordres.
Niveau d'ordre	Une cotation indiquée dans un ordre.
Cas de force majeure	Des événements qui n'auraient pu être prévus ou prévenus. Voir les détails au §10. Cas de force majeure du présent accord.
Cotation précédent la cotation hors marché	Une cotation de clôture pour une barre de minute précédant une barre de minute avec une cotation hors marché.
Gap de prix	N'importe laquelle des deux situations : - L'offre (Bid) de la cotation en vigueur est supérieure à celle de la demande (Ask) de la cotation précédente ; - La demander (Ask) de la cotation en vigueur est inférieure à l'offre (Bid) de la cotation précédente.
Gap de prix à l'ouverture du marché	N'importe laquelle des deux situations : - L'offre (Bid) de la cotation du marché d'aujourd'hui à l'ouverture est supérieure à celle de la demande (Ask) de la cotation du marché d'hier à la clôture ; - La demande (Ask) de la cotation du marché d'aujourd'hui à l'ouverture est inférieure à celle de l'offre (Bid) de la cotation du marché d'hier à la clôture.
Erreur évidente	Une ouverture/clôture de la position du client, ou une exécution de l'ordre du client par le courtier selon une cotation très différente de la cotation de l'outil qui apparaît dans le flux de cotation au moment de l'action, ou de toute autre action ou action manquante du courtier liée à l'identification manifestement erronée du niveau de cotation sur le marché à un moment donné.
Ask	La cotation supérieure dans les cotations. La cotation à laquelle le client peut acheter.
Bid	La citation la plus faible dans les cotations. La cotation à laquelle le Client peut vendre.
Capital	Le solde du compte courant. Il est défini par la formule : $\text{Capitaux propres} = \text{Solde} + \text{Profit flottant} - \text{Perte flottante}.$
Marge couverte	La sécurité pour ouvrir et maintenir des positions verrouillées requises par le courtier. Ceci est fixé dans les spécifications du contrat pour chaque outil.
Verrouiller	voir "Positions verrouillées".

Accord FBS

Exécution au marché	Une exécution de l'ordre du Client au meilleur prix des fournisseurs de liquidité.
Longue	Voir "Position longue"
Courte	Voir "Position courte".
Niveau de marge	Un ratio entre les capitaux propres et la marge nécessaire, exprimé en pourcentage. Il est défini par la formule : Niveau de marge = (capitaux propres / marge) * 100%.
Appel de marge	La condition du compte, lorsque le courtier a le droit, mais n'est pas responsable, de clôturer toutes les positions ouvertes du client en raison de l'absence de marge libre. Le niveau de la marge dans lequel se produit un appel de marge est indiqué dans le présent accord.
Spécifications du contrat	Les principales conditions de trading (spread, taille de lot, volume de position minimum, marge initiale, marge pour positions verrouillées, etc.) pour chaque outil de trading.
Spike	Voir "Cotation hors marché".
Stop out	L'ordre de clôture obligatoire de la position, généré par le serveur.
Swap	Un intérêt de nuit ou de roulement pour le maintien de positions au jour le jour. Le swap peut être positif ou négatif. Un tableau avec les valeurs de "Swap" pour chaque outil est présenté sur le site web de FBS.
Stop suiveur	Astuces pour exécuter un ordre Stop Loss : - Tant que le profit sur une position ouverte ne dépasse pas la valeur du Stop suiveur, ne faites aucune action ; - Dès que le profit sur une position ouverte dépasse la valeur du Stop suiveur, envoyez au serveur l'ordre de placer un ordre Stop Loss au prix aussi éloigné du cours en vigueur que la valeur du Stop suiveur ; - dès que vous recevez une cotation plus éloignée de l'ordre Stop Loss défini par rapport à la valeur du Stop suiveur, envoyez un ordre au serveur afin de modifier le niveau d'ordre Stop Loss afin de le définir aussi éloigné de la cotation en vigueur que la valeur du Stop suiveur. Un Stop suiveur fonctionne uniquement lorsque le terminal du Client est activé, connecté à Internet et autorisé avec succès sur le serveur.



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com

Accord FBS

Slippage

Le slippage fait référence à la différence entre le prix attendu d'un trade et le prix auquel il est exécuté.

Le slippage peut survenir à tout moment, mais il est surtout fréquent pendant les périodes de plus grande volatilité où les ordres de marché sont utilisés.

Cela peut également se produire lorsqu'un ordre important est exécuté mais qu'il n'y a pas suffisamment de volume au prix choisi pour maintenir l'écart actuel entre l'offre et la demande.

Retour au [Contenu](#)



Always
by your side

FBS Markets Inc
FSC license FSC/000102/460

Address: 2118, Guava Street,
Belize Belama Phase 1, Belize
www.fbs.com